SUBSCRIPTION.
ALEXANDRIA ... ... 40 francs per year
CAIRO & INTERIOR ... ... 50 „ „
OTHER COUNTRIES ... ... 60 „ „

ADVERTISEMENTS.
Eight shillings for fifty words; contracts entered into for standing advertisements.

P. O. Orders and Cheques payable to A. V. PHILIP.

The Egyptian Gazette

ABONNEMENTS.
ALEXANDRIE... ... ... 40 francs par an
LE CAIRE et INTÉRIEUR... ... 50 „ „
ETRANGER ... ... 60 „ „

ANNONCES.
Pour 50 mots ou au-dessous, francs 10.
Annonces régulières, de gré à gré.

Mandats-Poste et autres valeurs à l'ordre de A. V. PHILIP.

By Decrees of the Court of Appeal for Egypt, the Tribunals of Alexandria and Cairo, *The Egyptian Gazette* has been named an Official Journal for the insertion of any Notices, Decrees or Orders issued by that Court.

Par diverses ordonnances de la Cour d'Appel d'Alexandrie, et des Tribunaux de Première Instance d'Alexandrie et du Caire, le journal *The Egyptian Gazette* a été désigné pour la publication des Insertions et Annonces Judiciaires.

No. 369.] ALEXANDRIA, MONDAY, DECEMBER 4, 1882. [PRICE: P.T. 1.

FIRE, LIFE & MARINE INSURANCE.

C. F. MOBERLY BELL,
MAISON ANTONIADIS, BOULEVARD DE RAMLEH,
AGENT: ROYAL INSURANCE COMPANY, PHŒNIX FIRE OFFICE, UNION MARINE INSURANCE COMPANY, SCOTTISH AMICABLE LIFE ASSURANCE SOCIETY.

PENINSULAR & ORIENTAL STEAM NAVIGATION COMPANY.

Under Contract for Her Majesty's Mails to India, China, Australia, &c.
REDUCED RATES OF PASSAGE MONEY.—SPECIAL RETURN TICKETS.
Weekly Departure for BOMBAY.
Fortnightly Departure for CEYLON, MADRAS and CALCUTTA.
Fortnightly Departure for CHINA and JAPAN.
Fortnightly Departure for AUSTRALIA and NEW ZEALAND.

Under the accelerated service now in force, the Company's steamers generally leave PORT SAID on Wednesday for MALTA, GIBRALTAR & LONDON *(Gravesend)*, calling at PLYMOUTH.

PLYMOUTH.—Coupon Railway Tickets for London by Great Western Railway are issued at all the Foreign Stations of the Peninsular and Oriental Steam Navigation Company.

In addition to a great saving of expense, these Coupons ensure special advantages to passengers landing from the Company's Steamers at Plymouth.

They pass the passengers' Baggage through the Docks and into the Train free of Dock Dues and porterage; they are available for Seven days from the day of landing; and they also admit of the journey being broken at any Main Line Station, provided it is completed within that period, and that application is made to the Booking Clerk at the Docks for the necessary authority.

Orders obtainable from the Company's Agent boarding the Steamer will also enable Passengers proceeding by the Great Western Railway to Stations other than London to obtain Tickets covering all Dock and Porterage Dues.

Convenient Warehouses for the clearance and labelling of Baggage, and well-appointed Waiting Rooms, with Railway Booking and Postal Telegraph Offices attached, are provided close to the landing-place on the premises of the Great Western Company's Docks.

Compartments in the splendid First-class carriages of this Line are specially reserved for Saloon Passengers landing at Plymouth from the Company's Steamers, in order that they may proceed on their journey without being inconvenienced by other travellers.

These Carriages will be stationed in front of the Baggage Warehouse at the Docks, so that Passengers may take their seats as soon as their Baggage is cleared, and avoid the necessity of walking or hiring a cab to the Milbay Railway Station.

This Station and several first class Hotels, are within easy distance of the Docks.

GRAVESEND.—When, on account of the tide, the Steamers anchor off Gravesend occasional opportunities are afforded to Passengers to land and proceed to London from thence.

LONDON.—Every facility will be afforded at the ROYAL ALBERT DOCKS to those Passengers who prefer to proceed to London in the Steamer. A frequent Train Service is kept up between the Docks and the Termini at Fenchurch Street and Liverpool Street.

For further particulars apply to
GEORGE ROYLE,
Agent P. & O. S. N. Company,
PORT SAID.

ORIENT LINE OF STEAMERS.
To and from AUSTRALIA
EVERY FORTNIGHT.

OUTWARDS.
To AUSTRALIA from PORT SAID and SUEZ,
S.S. SORATA will leave Port Said about December 14th, Suez December 16th, arriving at Melbourne January 14th, Sydney January 18th.
To be followed by S.S. CUZCO, due Port Said about December 28th.
N.B.—Passengers are warned that the steamers frequently arrive and leave one or two days before their advertised dates.
Agents in ALEXANDRIA:—R. J. MOSS & Co.
„ „ CAIRO:—THOMAS COOK & SON.
For further particulars concerning freight or passage apply to
WILLIAM STAPLEDON, Port Said and Suez.

ALLEN ALDERSON & Co.
ENGINEERS & CONTRACTORS.
Portable and Fixed Engines, Boilers, Corn Mills
AND CENTRIFUGAL PUMPS.
Leather Belting, Platt's Cotton Gins & Milner's Safes
ALWAYS IN STOCK. 4383—1755

Messrs. J. E. MORTIMER & Co.
Wine, Spirit, Beer & Provision Merchants,
CANTEEN CONTRACTORS TO HER MAJESTY'S FORCES,
MALTA & EGYPT.
Appointed Contractors to H. M.'s Forces in Egypt while in active service in the field for the supply of Wm. YOUNGER & Co.'s
INDIA PALE ALE & EXTRA STOUT.
Have on hand a large stock of PROVISIONS, WINES, SPIRITS, &c., BOTTLED ALE, and STOUT.
Also WM. YOUNGER & Co.'s INDIA PALE ALE & EXTRA STOUT in casks.
ALL AT MODERATE PRICES.
Specially selected and shipped for the supply of Regimental Canteens, Officers and Non-Commissioned Officers Messes of H. M.'s Forces in Egypt.
STORES:—MALTA, 282, STRADA REALE; ALEXANDRIA, MINET-EL-BASSAL; CAIRO, 45, 46, 47, RUE DU CHEMIN DE FER; LONDON, 4, WATER LANE, GT. TOWER ST., E.C. 1987—10183

ALEXANDRIE — OKELLE FRANÇAISE
Br. STROSS
CAIRE — RUE DE L'EGL. CATHOLIQUE
AGENTS GENERAUX POUR L'EGYPTE DE
Chatwood's Safe & Lock Cy., Limited,
"INVINCIBLE"
Ont un grand dépôt de Coffres-forts qui ont obtenu partout les premiers prix. Vente au prix-courant de la fabrique.
2088-101183

Milner's Safe Company, Limited.
SOLE AGENTS FOR EGYPT
G. MARCUS & Co.
A large assortment of **Safes** always in stock at their offices opposite to the Messageries Maritimes.
2104-A-171183

MARINE INSURANCE COMPANY, LIMITED,
20, OLD BROAD STREET, LONDON.
(Established 1836.)
SUBSCRIBED CAPITAL £1,000,000.—RESERVE FUND £370,000.
The undersigned are authorized to issue policies from SUEZ and RED SEA PORTS.
Agents at JEDDAH and SUAKIM, Messrs. WYLDE BEYTS & Co.
At SUEZ and MASSOWAH, apply to
G. BEYTS & Co., Agents.

NORTHERN FIRE AND LIFE ASSURANCE COMPANY.
BRITISH AND FOREIGN
MARINE INSURANCE COMPANY, LIMITED.
The undersigned are authorized to issue policies on behalf of the above Companies at moderate rates.
DIXON BROTHERS & Co., Agents.

BANQUE GENERALE D'EGYPTE.
Capital: 60,000,000 de Francs.
DÉPOTS DE FONDS.
INTÉRÊTS FIXÉS PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION.
1½ % Comptes de cheques (à disponibilité).
3 % Comptes à 7 jours de vue.
4 % Comptes à 3 mois.
5 % Comptes à 6 mois.
5 % Comptes à un an.
2030 18483

The Anglo-Egyptian Banking Company, Limited.
CAPITAL..... £1,600,000
Represented by 80,000 Shares of £20, fully paid up.
RESERVE FUND.....£160,000
HEAD OFFICE:
27, Clement's Lane, Lombard Street, LONDON.
BRANCHES:
ALEXANDRIA, CAIRO, PORT SAID, PARIS, LARNACA.
AGENCIES:
MALTA, NICOSIA, LIMASSOL, and the villages of Egypt.
Accounts current opened.
Deposits received for fixed periods and at call.
Letters of credit issued.
Payments made by telegraphic order.
Purchase and sale of stock and shares on commission.
Money advanced against deposit of approved securities and against cotton, cotton seed, bread-stuffs, &c.
Every other description of commercial Banking business transacted.

Crédit Foncier Egyptien
Société Anonyme
Au Capital de Francs 40,000,000.
Siège Social au Caire.
Prêts hypothécaires à long terme remboursables par annuités calculées de manière à amortir la Dette en 10 ans au moins, 50 ans au plus.
Prêts hypothécaires à court terme, remboursables avec ou sans amortissement.
Ouvertures de Crédit sur hypothéque.
Prêts sur nantissement.
Dépôts de fonds en compte-courant.
Dépôts de valeurs sans frais.

The Crédit Lyonnais
Société Anonyme
CAPITAL.....200,000,000 Francs
RESERVE..... 80,000,000 Francs
The CRÉDIT LYONNAIS undertakes all Banking operations.
Advances on Stocks and Shares at fixed dates or in account current.
Issue of drafts, cheques and letters of credit and telegraphic orders of payment on all towns in France and the principal cities of other countries.
Payment of Circular notes and purchase of approved cheques and bills on London & France.
Execution of Stock exchange orders in Alexandria or abroad.
The CRÉDIT LYONNAIS accepts deposits of bonds or cash and delivers deposit receipts for fixed terms at the following rates of interest.
5 % ... ... for 2 years.
4 % ... ... „ 18 months.
3 % ... ... „ 1 year.

The Land & Mortgage Company of Egypt, Limited,
Incorporated under the Companies' Acts, 1862 to 1879, with limited liability.
CAPITAL £1,000.000
HEAD OFFICE: 27, Clement's Lane Lombard Street, LONDON.
For EGYPT
CHIEF OFFICE:—Rue Adib, Alexandria.
AGENCIES:—Cairo, Maison Heller, Avenue d'Ismaïlia.
Tantah, Rue de la Gare.
Mansourah, Messrs. Russi Frères.
Zagazig, Mr. Ernest Camilleri.
Damanhoor, Mr. E. F. Mercier.
Loans on mortgage for long terms, repayable by annuities calculated to cover the interest and sinking fund.
Loans on mortgage for short terms, repayable with or without sinking fund.
Credits and accounts current opened against mortgages.
Purchase and sale of land and buildings with option to the buyer of freeing himself by annual payments.

Khédivieh Mail Steamers.
ACCELERATED SERVICE BETWEEN
ALEXANDRIA and CONSTANTINOPLE.
Viâ the PIRÆUS and SMYRNA in 4 1/2 days.
Direct Line for ATHENS in 2 days.
THE S.S. BEHERA, 1,500 Tons, will sail Wednesday next at 10 a.m. for CONSTANTINOPLE, touching at the PIRÆUS, SMYRNA, MYTELENE and DARDANELLES.
Passengers may break the journey at any intermediate Ports. A discount of 10 % will be allowed to families of not less than three persons.
Return tickets are issued at a reduction of 10%. The reduction will be 15 % on return tickets for families.
European Doctor and Stewardess on board each Steamer.
Apply for tickets to the agency at the Marina.
The Khedivieh Steamers in the RED SEA leave SUEZ every alternate Friday for JEDDAH, SUAKIN, MASSOWAH, HODEIDAH, ADEN, TADJURA, ZEILA and BERBERA.

G·PARVIS
MANUFACTURER OF
ARTISTIC ORIENTAL FURNITURE, BRONZE WORK &c.
ENTRANCE OF MOOSKEE, CAIRO.
2047-25483

LONDON ASSURANCE CORPORATION,
ESTABLISHED 1720.—CAPITAL £3,000,000.
IMPERIAL FIRE INSURANCE COMPANY,
ESTABLISHED 1803.—CAPITAL £1,600,000.
Agents,
2072-31183 BANK OF EGYPT.

MADAME ERARD
LICENSED CHIROPODIST
CURES CORNS AND DISEASES OF THE HANDS AND FEET.
Consulting Rooms: — Boulevard de Ramleh (in front of the ruins of the late British Consulate).
MADAME ERARD will attend private families from 8 to 9 a.m. and 2 to 3 p.m.
Special treatment for diseases of the feet.
Terms:—Attendance at patients' houses 10*s.* per visit. Attendance at Mme. ERARD's Consulting Rooms 5*s.* per visit.
Non-commissioned officers and private soldiers will be charged only 2*s.* per visit.
1762—141282

F. LIFONTI
FABRICANT DE PIANOS
Médaille à l'Exposition Universelle de Paris 1878.
BREVET D'INVENTION.
Ventes, Locations, Echanges, Reparations.
ACCORD DE PIANOS, HARMONIUMS, ETC.
MUSIQUE ET INSTRUMENTS DE TOUS GENRES.
RUE CHÉRIF PACHA, près la Direction Générale des Postes Egyptiennes.
1996 1783

CHAMPAGNE
MOËT ET CHANDON
A EPERNAY.
SOLE AGENT FOR EGYPT
D. ELEFTHÉRION
89, Rue Sesostris, ALEXANDRIA,
The Mousky, CAIRO.
DEPOTS AT THE PRINCIPAL HOTELS AND STORES.
1757—111282

TO SPORTSMEN
AND OFFICERS OF THE ARMY & NAVY.
W. REDDING
GUN-SMITH.
Temporary premises on the GRAND SQUARE, nearly opposite to the Tribunals.
Repairs promptly executed. A stock of Eley's Cartridges always on hand of any sizes of shot.
1999—7183

John Ross & Co.
IMPORTERS OF
SHIP'S STORES, PROVISIONS OF ALL DESCRIPTIONS, COAL, &c., &c.
Sole Importers of BASS' ALE bottled by FOSTER, which is considered to be
THE BEST BEER BOTTLED.
1972

AGENCE GÉNÉRALE
de Locations et de Ventes immobilières.
G. LIVADAS, Square de l'Esbékieh,
1985 AU CAIRE. 311282

Grands Vins de Champagne
DE LA MAISON POMMERY et GRENO à REIMS.

EAU DE VIE de COGNAC
DE LA MAISON COURVOISIER.

VINS DE PREMIERS CRUS
du **Bordelais** et de la **Bourgogne.**
Agent général pour l'Egypte:
2051-25183 M. E. J. FLEURENT.

Best Brands of Champagne
POMMERY & GRENO, REIMS.

COGNAC COURVOISIER.
BEST WINES
OF BORDELAIS AND BOURGOGNE.
General Agent for Egypt:
2051-25183 E. J. FLEURENT.

FURNISHED ROOMS
AT
Miss POLLOCK'S
Maison Dibo, next to Ramleh Station
ALEXANDRIA. 2129-8-6

BOARD & LODGING
AT
MAISON GUTTA, No. 14 BOULEVARD DE RAMLEH, corner House.
Board and Lodging quite in English Style with every comfort to be had.
Enquire at No. 60, office of this paper.
2126-15-6

TABACS CIGARES ET CIGARETTES
DE TOUTES PROVENANCES.
CÈBE
Coiffeur, près la Poste Egyptienne
CAIRE.
VENTE DES JOURNAUX D'EUROPE
ET
1998 DE L'EGYPTIAN GAZETTE.

A LOUER.—UNE GRANDE MAISON meublée avec jardin. S'adresser au au cabinet de Me VERITA', rue de la Bourse, Maison ADIB, ancien bureau du Lloyd Autrichien, près GIANOLA, confiseur.

FABRIQUE LOMBARDE
DE
PRODUITS CHIMIQUES
A MILAN.
SPECIALITÉ
DE SULFATE DE QUININE
ET AUTRES SELS DE QUININE.
Dépôt pour la vente en gros chez
M. DANIEL WEIL,
A ALEXANDRIE ET AU CAIRE,
2017-13183 *Agent Général pour l'Egypte.*

MANCHESTER STORES
ALEXANDRIA.
Temporary premises: Opposite the British Hotel in the Rue Mosquée d'Attarine.
GREAT ARRIVAL of every description of provisions put up by Crosse and Blackwell, all known descriptions of liqueurs, Ginger ale, Soda Water and other Mineral Waters, Lime juice, Lime juice cordial, China China, Bass's Beer, Salmon, Anglo-Swiss condensed milk, the finest cleaned Rangoon Rice, best quality English light yellow sugar, &c., sewing Cottons and Printed Cotton Handkerchiefs of every description also all classes of London, Birmingham and Sheffield Goods which are offered at prices never before known in Alexandria.
The support of all Europeans is earnestly solicited.
All orders from the villages receive the very best and immediate attention of the proprietor Mr. A. M. REIS.
N.B.—By every steamer from England further large quantities of all classes of provisions and Manchester Cotton Goods will arrive.
Sole Agents in Egypt for Crosse's Lime juice, Lime juice Cordial &c.,
Sales or purchases effected in England for a nominal commission.
2060-31183 A. M. REIS, Proprietor.

THOS. COOK & SON.
TICKETS issued for all Railways and Chief Lines of Steamers to Europe, America, Australia, New Zealand, Japan, China, India and around the World.
THROUGH TICKETS, via Italy to London at specially reduced rates. Only issued at the Eastern Offices of Thos. Cook & Son.
TRIPS UP THE NILE to the First and Second Cataracts by regular passenger Steamers, Postal Department Mail Steamers and Dahabiehs.
TOURS FOR THE DESERT, PALESTINE AND SYRIA arranged on reasonable terms.
Apply to
THOS. COOK & SON,
The Pavilion, Shepheard's Hotel, Cairo.
2049-25483 Hotel Abbat, Alexandria.

Winter Station at Assioot.
NOTICE.
MR. COSTI IGNATIEF begs to inform travellers and sportsmen that he has opened, close to the Station Hotel, at Assioot, a furnished house where they will find at moderate prices all the comforts they may desire.

Station Hivernale d'Assiout.
AVIS.
M. COSTI IGNATIEF informe MM. les voyageurs et chasseurs qu'il vient d'ouvrir à côté de l'Hôtel-Station, à Assiout une maison meublée, où ils trouveront à des prix modérés tout le confortable désirable. 2125-25-5

Milner Safe Company, Limited.
CAUTION.
MESSIEURS ALLEN ALDERSON & Co., who have the LARGEST STOCK OF SAFES IN ALEXANDRIA, beg to inform the Public that no Safes that have been exposed to the fire, can be considered fire proof.
Messieurs MILNER'S EXPERT sent specially to open their damaged Safes can be always had on application at Messieurs
Allen Alderson & Co.
Old Safes taken in part payment.
2115-25-10

MADAME A. BRET,—under the High Patronage of the Khedivial Court,—has the honour the inform her numerous customers that she has reopened her well known Establishment *Corsets sur mesure* in the Rosetta Street (Maison Aghion) near the Zizinia Theatre.
Madame BRET will, as usual, do her utmost to give satisfaction to the ladies who would kindly honour her with their confidence. 1986—311282

MLLE. VEYRET has the honour to inform her numerous customers that she has just arrived from Paris with a choice assortment of material for dresses, hangings for furnishing purposes &c.
She also undertakes all orders for furniture, electro and Silver ware, house linen, outfits &c., manufactured by the best Paris houses at *catalogue prices.*
Maison du Consulat d'Autriche, ground floor.

A VENDRE aux enchères publiques, le 5 Décembre prochain, avenue de la Porte Rosette, maison MICHEL ZOGHEB, un magnifique mobilier de salon, salle à manger et chambre à coucher.

MAISONS RECOMMANDÉES.
Boucherie Modèle JAUFFRET LUSTEMBERGER. Bazar Neuf. Maison fondée en 1858.
E. Cordier Chapeaux, Chaussures, Parfumerie, Soieries, Toile, Lingerie hommes dames, Articles de Luxe.
Mlle Veyret Robes, Modes, Agence de l'Alfenide, Première Maison d'Argenterie de Paris. Prix du Catalogue.
Stavro Nussi MAGASIN GLADSTONE. Tabacs, Cigares, Cigarettes première qualité. Boulevard de Ramlé, Maison Adib.
Egyptian Bar CAFE-RESTAURANT au bord de la mer, Maison Dahan. Excellente cuisine. Vins des premiers crus.
Perrin ETABLISSEMENT HORTICOLE. Directeur A. WINTERSTEIN. Rue Toussoum Pacha. Plantes, Fleurs, Décorations.
Jules Mumm & Cie. GRANDS VINS DE CHAMPAGNE. D. AMAR, Agent Gal., Rue du Théâtre Rossini, Maison Aghion.

S'adresser pour insertion à M. EDOUARD BOUNEVIALLE, concessionnaire de cet espace.

Banque Générale d'Egypte.
L'Assemblée Générale des Actionnaires réunie à Alexandrie le 30 Novembre 1882 a voté outre l'intérêt statuaire de 5% un dividende de francs 3.75 par action sur l'exercice 1881-1882, ainsi que 10 francs par part de fondateur.
En conséquence il sera payé à partir du premier décembre 1882 10 francs sur la présentation du coupon No. 1, et 10 francs par part de fondateur.
Les paiements ont lieu
A ALEXANDRIE: Au Siège Social.
AU CAIRE: Banque Générale d'Egypte.
A PARIS: Comptoir d'Escompte de Paris; Société Générale pour favoriser etc.; Banque de Paris et des Pays Bas; Banque d'Escompte de Paris; Banque Générale d'Egypte.
2138-15-2

ADJUDICATION.
SAMEDI le 9 Décembre à 4 heures du soir sera donné par adjudication et voie de soumission cachetée, les travaux de déblaiement du terrain sur lequel se trouvait autrefois, à Alexandrie, l'immeuble de Monsieur CAROANA.
Le public est invité à prendre dans les bureaux de Monsieur l'Avocat SEMIANI, connaissance du cahier des charges, relativement aux dits travaux, dressé par Monsieur l'Ingénieur HEGERMAN, chargé, par ordonnance des Référés du Tribunal mixte de 1re. Instance d'Alexandrie, de leur direction ainsi que de leur surveillance, et qui assistera à la séance de l'adjudication.
Avocat SEMIANI.
Alexandrie, le 1er. Décembre 1882.
2316-8-3

NOTICE.
WE the undersigned EDWARD EASTON and HENRY CARD ANDERSON, having for some years past carried on business in co-partnership as Engineers in Egypt under the style or firm, first of "Easton & Anderson," and subsequently of "Edward Easton & Co.," hereby give notice that such co-partnership has been dissolved by mutual consent.
Dated this 12th day of October 1882.
EDWARD EASTON,
H. C. ANDERSON.
Witness to the signatures of the above named EDWARD EASTON and HENRY CARD ANDERSON
ALEX. RADCLIFFE,
20, Craven St., Charing Cross, London,
Solicitor. 2-1

MR. EDWARD EASTON C.E. begs to announce that his business will be carried on as heretofore at his Office, Maison Matateah, Esbekieh Cairo and that Mr. A. J. COTTERILL C.E. holds his full power of attorney and will act as his representative in Egypt. 2141-2-1

AVIS.
LE VICE-CONSUL DE FRANCE à Mansourah porte à la connaissance des intéressés que le réglement entre les créanciers de la succession de feu YACOUB SOULTAN, en son vivant changeur, demeurant dans cette ville, sera ouvert à partir de ce jour jusqu'au cinq janvier 1883.
Les créanciers qui n'auraient pas encore produit leurs titres sont invités à le faire avec leur demande en attribution de deniers sous peine de déchéance.
Le Vice-Consul de France,
2140-3-1 (Signé) H. COLOUCHE.

DAIRA SANIEH.

FOURNITURE DE REGISTRES ET PAPIERS.

L'ADMINISTRATION DE LA DAIRA Sanieh met en adjudication la fourniture de registres et papiers nécessaires pour l'année 1883.

L'adjudication aura lieu au Caire le 9 décembre courant à 10 heures du matin.

Un cahier des charges ainsi que des échantillons sont mis à la disposition du public.

Le Caire, le 3 décembre 1882.

2142-2-1

ADMINISTRATION
DES CHEMINS DE FER, DES TELEGRAPHES ET DU PORT D'ALEXANDRIE.

NOTICE.

THE BOARD of this Administration have the honor to inform the public that they will receive Tenders for the supply of 200,000 bricks.

The Tenders, accompanied with samples, must be addressed to the Board in Cairo before the 10th of December proximo and in double covers, the outside cover to be marked "Tender for supply of bricks."

For further information apply to the Engineering Department in Cairo.

The Administration reserves the right to accept a portion of the Tender or to refuse all the Tenders.

(Signed) H. P. LeMesurier.
President.

Cairo, the 22nd November 1882.

2116—10-9

S'ADRESSER pour abonnements et annonces à Alexandrie, au bureau du journal, Rue Debbane, Maison Dahan, et au Caire à Mons. Cèbe, l'agence internationale de la Presse, Esbekieh, près de la Poste Egyptienne.

Le journal *The Egyptian Gazette* est en vente:

A ALEXANDRIE.

Au bureau du journal, et chez MM. Penasson, Artuso Molino, Abramidis, Place des Consuls.

AU CAIRE.

Chez Mons. Cèbe, à l'agence de la Presse, Esbekieh, près de la Poste Egyptienne.

THE EGYPTIAN GAZETTE

MONDAY, DECEMBER 4, 1882.

Only a very few persons were informed on Saturday evening that Ahmed Araby would be brought before the Court Martial, the following morning.

The following correspondence had passed during the day between the President of the Commission of Enquiry and the prisoner's Counsel:—

Letter from the Commission of Enquiry to Messrs. Broadley & Napier.

The Commission of Enquiry is of opinion that Ahmed Araby Pasha should be sent before the Court Martial, charged with rebellion, a crime provided for by Article 92 of the Ottoman Military Code and Article 59 of the Ottoman Penal Code.

Unless therefore, there be any objection on your part, the Commission will send the accused immediately before the Court Martial.

(Sealed) Ismail Eyoub.

Cairo, 2nd December 1882.

Letter from Messrs. Broadley & Napier to the President of the Commission of Enquiry.

We have no objection to Ahmed Araby Pasha being sent before the Court Martial on the conditions stated in Your Excellency's letter of this day's date.

(Signed) A. M. Broadley.
„ M. F. Napier.

The proceedings were exceedingly simple everything having been arranged before hand. A room had been nicely fitted up as a Court House in the prison, the old Daïra Sanieh, and the proceedings were quite public. At nine o'clock H. E. Raouf Pasha and the other members of the Court Martial took their sents. Sir Archibald Alison sat at a desk to the right of the President and Sir Charles Wilson on the left. The prisoner was on Sir Charles Wilson's left, his Counsel sitting just beneath him. He wore a dark greatcoat with a white cachemire scarf round his neck. He looked somewhat thinner than he was previous to the bombardment of the forts of Alexandria and by no means so proud. He had grown a short beard which was partly grey.

The Report of the Commission of Enquiry to the Court Martial was then handed in, the following is a translation of this document:—

Report of the Commission of Enquiry to the Court Martial.

We have the honour to inform you that having terminated the enquiry concerning Ahmed Pasha Araby, the Commission considers that there are grounds for sending him before the Court Martial charged with the crime of rebellion as provided for by Article 92 of the Ottoman Military Code and Article 59 of the Ottoman Penal Code. It therefore sends the said Ahmed Araby before the Court for trial charged with the said crime. We send you at the same time the complete *dossier* containing the results of our enquiry into this affair.

The President of the Court asked the prisoner if he acknowledged himself guilty of rebellion against His Highness the Khedive in the following terms:—

"Ahmed Araby Pasha, you are charged before this Court, after due enquiry by the Commission of Enquiry, with the crime of rebellion against His Highness the Khedive, a crime provided for by Article 92 of the Ottoman Military Code and Article 59 of the Ottoman Penal Code.

"Are you guilty, or are you not guilty of the crime with which you stand charged?"

Mr. Broadley then handed in a paper to the effect that acting under the advice of his counsel he pleaded guilty to the charge.

The following is a translation of the written plea:—

"Of my own freewill, and in accordance with the advice of my Counsel, I acknowledge that I am guilty of the crime with which I am charged."

The Court then rose, the President remarking that judgment would be delivered that afternoon at 3 p.m. H. E. Borelly Bey, Counsel for the Government, was not present either at the morning or afternoon sitting having, we understand, declined to have anything further to do with the case since last Thursday.

At three o'clock in the afternoon the Court was densely crowded, several ladies being present, and there was quite a small gathering of Arabs outside the prison besides several cabs. The President first of all handed an official document condemning Araby to death which was read, of which the following is a translation:—

The Sentence.

Considering that Ahmed Araby Pasha has pleaded guilty to the crime of rebellion, a crime provided for by Article 92 of the Ottoman Military Code and Article 59 of the Ottoman Penal Code:

Considering that in consequence of this plea of guilty, no other course is open to the Court but to apply article 92 of the Ottoman Military Code and article 59 of the Ottoman Penal Code, already quoted, which punish with death the crime of rebellion.

For these reasons, the Court unanimously condemns Ahmed Araby to death for the crime of rebellion against His Highness the Khedive in accordance with the terms of Articles 92 of the Ottoman Military Code and 59 of the Ottoman Penal Code.

This sentence is to be submitted for the sanction of His Highness the Khedive.

(Sealed) Raouf Pasha.

And immediately afterwards a Decree was read commuting the sentence to exile for life with the provision that if ever the prisoner set foot on Egyptian soil again he would be executed without any further trial.

The following is a translation of the Decree:—

DECREE.

WE THE KHEDIVE OF EGYPT,

Considering that Ahmet Araby has been condemned to death by sentence of the Court Martial, dated 3rd. December and in conformity with the terms of article 92 of the Ottoman Military Code and article 59 of the Ottoman Penal Code:—

Considering that there are grounds, for reasons personal to Us, to exercise on behalf of the said Ahmed Araby the prerogative of mercy which specially appertains to Us.

We Decree and have decreed as follows:—

Firstly,—The sentence of death passed on Ahmed Araby is commuted into perpetual banishment from Egypt and its dependencies.

Secondly,—This commutation will be of no effect, and the said Ahmed Araby will be subject to the penalty of death, if he enters Egypt or its dependencies.

Thirdly,—Our Ministers of the Interior and of War and Marine are entrusted, each one for what concerns him, with the execution of the present Decree.

(Signed) Mehemet Thewfik.

Araby saluted the Court and sat down, and the Members of the Court retired. The sitting on each occasion did not occupy six minutes. Europeans and Arabs alike were astounded at the sudden and peculiar termination to the trial, and considerable excitement prevailed yesterday evening in the Capital, the behaviour of the British Government in the matter being commented upon in no very complimentary terms. General indignation was felt throughout the European Colony and the action of H. E. Borelli Bey in declining to be a party to the comedy, for it cannot be regarded as anything else, was generally approved.

Among the natives some are now saying that England paid Araby to organise all the recent troubles, while others are thunderstruck at the termination to the trial and cannot realise the idea that Araby is to be permitted to escape without any other punishment than banishment. It is painful to add that among foreigners there is a general impression that the victory at Tel-el-Kebeer was mainly due to Araby's treachery and that the result of his trial is a part of his reward.

Various places are spoken of as Araby's future residence, British Burmah, Fiji, the Cape, the Canary islands, Bermuda &c., but nothing positive has yet transpired on the subject. It is not thought that any of the other prisoners will be executed.

Araby has, in a great measure, to thank his Counsel, Messrs. Broadley and Napier, for his escape. They have worked indefatigably for the past six weeks on behalf of their client and the success of their efforts causes unanimous regret among the European residents in Egypt.

It had been noticeable for some time past that the trial of Ahmed Araby was gradually degenerating into a perfect comedy, and although its termination yesterday was somewhat sudden, we imagine, that few persons will have been surprised at the result. In spite of efforts on all sides to keep the matter a profound secret it had gradually oozed out, towards the end of the week, that the frequent meetings of H. E. the Earl of Dufferin, Sir Edward Malet, the Minister of Interior and the Minister of Foreign Affairs, coupled with the equally frequent gatherings of the Cabinet, had had reference to the Araby trial and nothing else.

It is well known that it was the intention of the Egyptian Government to indict Araby on the charge of inciting to massacre and pillage, and that they relied for a conviction upon article 56 of the Imperial Ottoman Code which is in force here. There can be no doubt that the evidence against the man was very strong, in so far as his complicity in the massacres of June 11th, and the pillaging and burning of Alexandria is concerned. Quite sufficient, we should say, to warrant any jury of twelve honest men recording a conviction against him. It appears, however, that public opinion in England is so exceedingly warm, just now, in favour of this notorious personage that Her Majesty's Government would not have considered themselves justified in sanctioning his execution.

Had the man been tried as a common criminal, as there can be no shadow of a doubt he should have been tried, and had he been found guilty, as he certainly must have been, it would of course have been impossible for Mr. Gladstone's Government to make arrangements for substituting the punishment of exile for that of death. It would, naturally, be difficult for any Government to interest itself in a person found guilty of complicity in massacre, pillage and arson. The only alternative was to indict Ahmed Araby as a rebel, and that course was adopted as, what the French would style, a *pis aller*. Not, be it understood, by the willing acquiescence of H. H. the Khedive and his Ministers, but under pressure exercised by the British Government. After all Ahmed Araby was England's prisoner, and England had, in a certain way, a right to do what it pleased with him, but it seems a pity that she should have found it necessary to absolutely force the Ministers of His Highness to play such a humiliating part.

Whatever the opinion upon Araby may be in England, there can be little doubt as to what it is here; and it is not surprising that the comparatively lenient sentence that has been ultimately passed upon the man who is considered responsible for the butchery of June 11th and for the destruction and pillaging of Alexandria, should have been received, both in this city and at Cairo, with general indignation. The result of the Araby trial is regarded by every one in this country as a perversion of justice, and as a deliberate insult to public opinion.

THE TRIAL OF ARABY.

ARABY'S FUTURE RESIDENCE

INDIGNATION AT RESULT

RIAZ PASHA'S INDISPOSITION.

(FROM OUR OWN CORRESPONDENT.)
(BY TELEGRAPH).

CAIRO, 3rd December,
8.15 a.m.

The trial of Araby will commence to-day at nine o'clock.

CAIRO, 3rd December,
9.12 a.m.

The Court Martial for the trial of Araby has commenced to sit.

CAIRO, 3rd December,
9.38 a.m.

Araby was arraigned at nine o'clock this morning on the charge of rebellion according to article 96 of the Military Code and according to article 59 of the Ottoman Penal Code. All the other accusations against him were formally abandoned. Reouf Pasha presided, having on his right General Sir Archibald Alison and on his left Colonel Sir Charles Wilson. The audience was entirely composed of Europeans among them being Major General Dormer, Lord Charles Beresford, Dr. W. H. Russell &c.

After the Court was opened the President read the charge and, rising, asked Araby if he pleaded guilty to the charge of rebellion. Mr. Broadley, the prisoner's leading Counsel, then rose and read in French the prisoner's plea of Guilty, tendering at the same time Araby's plea of guilty in writing.

H. E. Borelli Bey was not present.

The Court then adjourned until three o'clock this afternoon when judgment will be delivered.

CAIRO, 3rd December,
12.27 p.m.

It is considered probable that Araby will be sentenced to death, which will be commuted to perpetual banishment by His Highness the Khedive, acting under the advice of England.

CAIRO, 3rd December.
3.48 p.m.

At a quarter past three o'clock the Court Martial pronounced sentence of death on Araby.

Immediately afterwards a Khedivial Decree was read commuting the sentence into banishment for life, with the provision that if Araby set foot on Egyptian soil, he would, if captured, be executed without further judgment.

The whole affair is considered here as degrading to justice and an insult to public opinion; but the Khedive, the Ministry and the Court must be exonerated from all blame, as it is well known that the trial and sentence are due to the pressure exercised on the Egyptian Government in consequence of instructions despatched by Lord Granville.

CAIRO, 4th December.
11 48 a.m.

It appears that Araby will be assigned a place where he will have to reside, but the name has not yet transpired.

During the negociations the Egyptian Government asked Lord Dufferin if England would guarantee that Araby should not return. It is understood that his Lordship replied that England could not undertake to be his jailor. It is believed, nevertheless, that some arrangement will be arrived at to ensure his not returning to Egypt.

The feeling of indignation at the termination of the trial continues general.

Riaz Pasha has been indisposed for the last three days and, acting under medical advice, remains at home.

Reuter's Telegrams.

By arrangement with Mr. J. Schmitzler, General Agent for Egypt of Reuter's Telegram Company Limited, the sole right to *republish* the telegrams issued by him to his subscribers is acquired by the Proprietor of *The Egyptian Gazette*. Any other newspaper republishing these telegrams will be proceeded against.

CAIRO, 3rd Decembre.

The prosecution having decided yesterday to withdraw all the charges against Araby except that of rebellion, the Court Martial met this morning at nine o'clock.

Araby on being called on to plead, pleaded guilty of rebellion.

Reouf Pasha then adjourned the sitting till this afternoon when the sentence will be pronounced.

The whole sitting only lasted five minutes.

LONDON, 3rd December.

Parliament has been prorogued till the 15th of February.

The Queen's Speech on the occasion said that the relations with all the Powers were cordial.

In consequence of the enlightened policy of the French Government, the absence of a treaty with France has not caused a general diminution of trade nor has it injured the bonds of friendship which unite England and France.

The victorious troops, to whom India furnished a distinguished portion, are thanked, and the increased liabilities of England to Egypt are recognised.

Whilst maintaining the international treaties and the Imperial Firmans, England will take care to increase the happiness of the Egyptian people by a prudent development of Egypt's institutions. England will know to avoid a disturbance of tranquillity in the East, and she is confident that the Powers will approve her object.

The Speech ended by stating that there is a general improvement in the condition of Ireland.

LONDON, 4th. December.

It is stated that Araby Pasha will take up his residence in a British possession.

The press warmly approves the result of the trial at Cairo.

The secretary of the chief inspector of police at Gibraltar has been dismissed for having handed over the Cuban refugees to the Spanish autorithies.

CONSTANTINOPLE, 4th December.

Il appears that the Cabinet has been modified as follows:

Edib Pasha has been appointed Minister of Finance. Hassan Pasha, Minister of Marine. Aarifi Pasha, Minister of Foreign Affairs. Akif Pasha, President of the Council of State.

Saïd Pasha and Osman Pasha have been reinstated in their functions.

Havas Telegrams.

CAIRO, 2nd December.

The receipts paid into the Public Debt Office in November amount to £ 448,000 on account of the Unified Debt and to £ 120,000 on account of the Privileged Debt.

CAIRO, 4th December.

The European Colony is greatly excited on account of the sentence on Araby.

LOCAL NOTES.

On Friday evening H. E. Lord Dufferin gave a dinner party at his residence in the Ismaïlieh quarter at Cairo. The following are the names of the guests: Cherif Pasha, Riaz Pasha, Sir Ed. Malet, M. and Mme Van den Nest, Col. Sologent, M. Raindre, Sir Archibald and Lady Alison, Gen. Sir A. Clarke, Lady Strangford, Sir Anckland Colvin, Baker Pasha, Sami Pasha, Col. Grenfell, Col. Elliot, Col. Campbell, Capt. O'Keden, Zeki Bey, Lord and Lady Alex. Kennedy, Mr. and Mrs Nicolson, Lady Helen Blackwood, Mr. Bland. Lord Dufferin proposed the health of H. H. the Khedive and Cherif Pasha that of H. M. the Queen.

After dinner her ladyship held a reception which was attended by all the high Government and Palace officials and a great many foreign residents, numbering altogether about three hundred.

The performance of the excellent band under M. Placet which played during the evening was much admired by every one.

We regret to learn that his Excellency Riaz Pasha is suffering from a slight indisposition which presented his attendance at the Ministry of the Interior for the past two days.

At one of its last sittings the Council of Ministers approved of the Budget of the Public Debt Office for 1883, the estimated expenditure being L.E. 32,000.

The Ministry of Foreign Affairs has addressed to the Consuls General accredited to the Egyptian Government a Circular asking them to give their support to the final suppression of the gambling establishments which exist in such large numbers in Cairo and in Alexandria.

The successor of Mohamed Pasha el-Falaki as President of the Tantah Commission of Enquiry has not yet been appointed; it is generally believed, however, that the position will be offered to Aly Pasha Ibrahim.

Application has been made to the Government for the necessary permission being granted for the establishment of telephonic communication at Suez, Tantah, Ismaïlia, Mansoorah, Port-Said and Zagazig.

H. R. H. the Grand Duke of Mecklemburg has arrived at Cairo and taken up his residence at the Hotel du Nil, a house most favourably known among travellers.

On Saturday evening Mr. Anker Bodtker, Consul General for Sweeden and Norway, was entertained at a banquet at the Hotel Abbat by the Swedish and Norwegian subjects resident in Egypt and a few friends, who desired to express their great regret at his impending departure from a country where he had earned the consideration and esteem of all classes of society.

Mr. Henry Barker presided and after dinner proposed the health of the King and Queen and the Royal Family of Sweden and Norway. This toast was enthusiastically received and was drunk by all the company standing.

Mr. Barker then proposed in felicitous terms the health of the guest of evening the to which Mr. Anker Bodtker responded, expressing his warm thanks for the kind and cordial manner in which his health had been proposed and honoured by the company present.

Baron d'Armfeldt then proposed the health of Mr. Bodtker's successor, Mr. Adelborg.

Mr. Anker Bodtker will leave by French mail steamer to-morrow in order to take up his appointment as Swedish and Norwegian Consul General at Edinburgh.

By permission of Colonel John and the Officers of the 2nd Battalion of the Duke of Cornwall's Light Infantry, the Band of the Battalion will play on the terrace in front of the Ramleh Palace on Tuesday next at 4 p.m.

PROGRAMME.

Polka—*Bonne bouche*	Waldtenfel.
Fantasia—*Il Trovatore*	Verdi.
Valse—*Bright-Eyes*	Doorly.
Selection—*Boccacio*	Sceppe.
Galop—*Wst, Wst, Wst*	Coote.
God bless the Prince of Wales.	
God save the Queen.	

The Secretary of State for War has approved of a special money allowance of 3s. per diem, commencing 1st November, to all Officers, on account of the dearness of living in Egypt.

Thirteen bodies have now been recovered at the scene of the railway accident and we understand that it is not likely any more will be found. We believe Mr. LeMesurier who has visited the scene of the accident in company with Mr. Wright, the Chief-Engineer of the administration, is preparing a report on the subject. It is stated that the undermining of the embankment was partly due to the fact of several of the culverts having been blocked up by the farmers for purposes of irrigation. Holes had also been bored beneath the embankment in some places to allow the water to new through. The embankment was unusually broad, some eighteen feet at the top, at the spot where the accident occurred.

EUROPEAN RELIEF FUND.

Amount already advertised	£620.—
Mr. Henry Seffer	„ 5.—
„ Joseph Dumani...	„ 25.—
„ C. Costa	„ 10.—
„ G. Antoniadis	„ 15.—
La Société Egyptienne Financière et C.	„ 3.—
Mr. A. Monferrato	„ 5.—
„ G. Debane	„ 10.—
„ A. Canelli	„ 8.—
„ Aug. Maguet	„ —. 4
Messrs. Karam frères	„ 8.—
„ S. Airut & Co.	„ 5.—
„ B. J. Coury & Co.	„ 10.—
„ Allen Alderson & Co.	„ 10.—
„ Geo. Andres & Co.	„ 10.—
„ Carver & Co.	„ 10.—
„ Suares frères	„ 8.—
Mr. J. Lumbroso	„ 5.—
„ Antonio M. Ralli	„ 20.—
Capt. R. M. Blomfield	„ 5.—
	£800. 4

Subscriptions will be received by the Bank of Egypt.

There is no truth whatever in a statement published on Saturday by a local contemporary to the effect that code messages are refused by the Eastern Telegraph Company Limited. Code messages have been accepted from the public since the 28th September.

Mr. Crétot is to arrive to-day at Cairo and at eight o'clock this evening he will rehearse his part in *Madame Favard*, the first performance of which play will take place during the week.

On Saturday night the general rehearsal of *Giroflé-Giroflà* took place at the Khedivial theatre, Cairo.

It is difficult to form an opinion at a general rehearsal of what the verdict of the public will be on the first performance but it may now be said that the theatrical Company for this year is formed of such elements as to enable us to anticipate many an agreable evening.

Without exception, the artises to whom the principal parts in *Giroflé-Giroflà* are entrusted seemed to us to be excellent, but we must wait, before expressing our opinion on each of them, for to-morrow's performance.

ZIFTA.

(FROM OUR OWN CORRESPONDENT.)

ZIFTA, 30th November 1882.

The arrival of bashibousoucks for police duty was immediately followed by a new Mamoor. The change, rather distasteful to natives, was met, by Europeans, with confidence; the mamoor being apparently a better man than his timid predecessor, and the presence of bashibousoucks acknowledged as better calculated to assert the Khedive's authority than that of the elderly refuse of the late army formerly here on police duty.

The benefit of the change remains however to be shewn, as some bashis had to be removed for insubordination, whilst the Mamoor seems to lack in tact,—a particular much to be regretted, not only as construed by Christians as a sign of race hatred, but still more for a charge lodged against him, by a Greek subject, for illtreatment and beating.

Setting aside the question of merits or demerits of our Mamoor, it will not be out of place to represent the necessity for the Government to inquire into and consider the stuff out of which Mamoors are made. One of them, in our neighbourhood, is reported, on very reliable authority, to have expressed, only lately, doubts as to Araby's imprisonment! Such officials, it can be easily conceived, can do but insignificant good compared with the mischief their ignorance and unfitness for the post confided to them may incite; and their services contribute much less to improve than to corrupt the natives they are expected and supposed to protect. The *prestige* and *dignity* of the Khedive's authority, the general interests of the coutry, and above all, the grossly neglected interior imperiously claim a sorely felt remedy.

The cotton worm is reported as having disappeared. As nobody ever cared to make out how it came to infest the country, much less attention is paid to the cause of its disappearance; the more so, as it suits admirably well the traditional negligence of all concerned. Anyhow; as it is not unlikely that the insect has left in the infested fields the germ of a new worm, it remains to be seen what preventive measures will be taken to obstruct its ravages should it reappear next spring.

Special delegates for selecting recruits for the proposed new army are now on duty in the several districts, and our village is full of young fellaheen called for the purpose from the interior. It is to be hoped the intended soldiers will prove more useful to their country as preservers of order, than by their national calling for husbandry, and thus by good conduct and discipline, partly obliterate the low pitch of disgrace into which their immediate predecessors had fallen.

MOUVEMENT COMMERCIAL.

Du 3 au 4 décembre midi.

COTONS.

Le marché reste dnns la même inaction, et les transtion qui ont lieu sur toutes les qualités sont faites à des prix très réduits, et nullement en rapport avec ceux qui se paient à Liverpool pour les cotons de notre provenance, bien que des télégrammes commerciaux de l'agence Reuter soient toujours à la baisse. Espérons que les nouvelles attendues ce soir seront plus favorables pour nos cotons.

Les contrats pour décembre et janvier restent stationnaires sans affaires à tallaris 13 1[16 vendeurs.

Graine du Coton.—Même situation défavorable pour toutes les qualités. Ce matin on a payé l'aschmouni à Pt. 64½ et à la station à Pt. 59½ la qualité extra Zifta vaut Pt. 60.

Le prix des fèves Saïdi était tombé à Pt. 94 à 95 vendeurs, mais la qualité n'est pas de 22 kirats.

ARRIVAGES DU 4 DECEMBRE.

Coton nouveau.	Balles 3887
Graines de coton	Ard. 16330
Fèves Saïdi	„ 2430
„ Béhéra	„ 340
Blé Béhéra	„ 410
Pois-chiches	„ 150

VENTES DU JOUR.

Coton *Brun*	Bal. 1195	P.T. 286	à 320
„ *Blanc*	„ 477	„ 270	à 275
„ *Gallini*	„ 143	„ 470	à —
Graines de coton	Ard. 2530	„ 63	à 64½
„ *Gallini*	„ 800	„ 61½	à 62
„ „	„ 968	„ 59½	à 60
			[à la sta.
Fèves Saïdi	„ 1830	„ 94	à 96
Blé Saïdi.	„ 169	„ 110	à 116
Blé Béhéra	„ 250	„ 110	à 118
Pois-chiches	„ 400	„ 110	à —

MOUVEMENT MARITIME.

PORT D'ALEXANDRIE.

Arrivées.—2 décembre.

Beyrouth et Port-Saïd, vap. Sebne, autrichien, cap. Bechtinger, ton. 957, 1 jour.

Cardiff, vap. Flos, anglais, cap. Lee, ton. 1099, 14 ½ jours.

Odessa et Syra, vap. Rossia, russe, cap. Markakoff, ton. 1269, 2 jours.

Du 3 Décembre.

Syrie et Port-Saïd, vap. La Seyne, français, cap. Cauvac, ton. 1287, 1 jour.

Spezia, schooner Evangelistria, grec, cap. Calamatianos, ton. 71, 16 jours.

Départs.—1er. décembre.

Port-Saïd et Syrie, vap. Juno, autrichien, cap. Marussig.

Syra et Odessa, vap. Cesarevitch, russe, cap. Skyaghine.

Du 2 décembre.

Catane et Gènes, vap. Arabia, italien, cap. Montano.

Port-Saïd et Syrie, vap Labourdonnais, français, cap. Rival.

CANAL DE SUEZ.

Journée du 30 novembre.

John Elder, steamer anglais de Londres pour Australie.

Danien, steamer anglais, de Bombay pour Marseilles.

Corinth, steamer anglais, de Bombay pour Marseilles.

Prinses Wilhelmina, postal hollandais, de Batavia pour Amsterdam.

Telemachus, steamer anglais, de Liverpool pour Chine.

Tonnage net 10,120,46—203 navires—Fr. 4.352,003,94.

REUTER'S TELEGRAMS.

OPENING REPORTS.

LIVERPOOL, 2nd December.

Market quiet.	
Probable sales of cotton to day	bales 7,000
Import of the day	„ 14,000

LONDON, 2nd December.

Consols (January)..	101½
Turks...	11⅜
Egyptian railway	90¾
„ unified	67⅞
Ottoman defence loan	81½

NEW-YORK, 1st December.

Middling Upland cotton	10⅛
Exchange on London, 60 days	$ 4 79½
Day's receipts at all United States ports, bales	29,000
Weeks receipts at all United States ports... „	254,000
„ export to Great Britain... ... ... „	97,000
„ „ to France and continent ... „	82,000
Stock at all American ports ... ... „	788,000

CLOSING REPORTS.

LIVERPOOL, 2nd December.

General market unchanged.	
Egyptian dull.	
Sales of the day	Bales 7,000
of which Egyptian...	„ 200
Brown middling Egyptian	5½
„ fair „	8
„ good fair „	8⅜
White fair „	7
„ good fair „	7½
Fair Dhollerah	4
Middling Orleans	6⅜
American futures	(Jan.-Feb.) 5 53/64

LONDON, 2nd December.

Consols	(January) 101½
Turks	11⅜
Consolidated debt of Daira	68⅞
Egyptian railway	91½
„ unified	68⅜
„ Domain	89⅛
Ottoman defence loan	81⅜
Egyptian cotton seed afloat	6⅜

PARIS, 2nd December.

Exchange on London (cheques)	25 23
French rentes	114/70
Italian rentes	89/90
Suez canal shares	2380
Egyptian Unified	349

STOCK AND SHARE LIST.

(BETTS AND CO.'S CIRCULAR.)

EGYPTIAN FUNDS.

	London	Here
Privileged Debt...	91½	91½
Domain Loan	89½ ex-c.	—
Daira Sanieh	69⅛	—
Unified Debt	68½ ex-c.	68½
„ 15th Dec.	68 11[16	—

OTTOMAN FUNDS.

Consols	11⅜ London	11⅜	Here
Railways	fcs. 50 Paris	50	Here
Defence Loan	81¼ London	—	Here

SHARES &c.

Anglo-Egyptian Banking Cy. Ld. ...	£ 30.	
Bank of Egypt..	„ 30.	
Commercial Bank of Alexandria Ld. ...	„ 3.	0. 0
Crédit Lyonnais	Fc. 585	
Franco-Egyptian Bank...	„ 615	
Imperial Ottoman Bank	£ 19.	10. 0
Alexandria & Ramle Railway.	„ 11.	10. 0
Crédit Foncier Egyptien (Hors Syndicat)	Fcs. 540.	
Crédit Foncier Egyptien, Obligations..	„ 420.	
Bank of Minet-el-Bassal	„ —	
Land & Mortgage Company Limited....	£3.15.	0.
Alexandria Market Company Limited..	„ 11.	0. 0
Bourse d'Alexandrie (Actions de jouissance)	„ 160.	0. 0
Société Immobilière.		
Société Immobilière (Actions de jouissance)		
St. Mark's Buildings Company Ld ...		

Suez Canal ... ... Fcs. 2380.
Alexandria Water Company Limited... £ 27. 0. 0
Alexandria Water Company Limited Debentures... ... ... ,, 100. 0. 0.
Cairo Water Company... ... ... Fcs. 1080
The Beltim Land and Irrigation Company Limited ... ... £ 20

EXCHANGE.

LONDON	Cheque or 3 days sight	96⅞	@	97⅛
,,	3 months date on Bank	95¾	,,	95⅞
,,	3 months date on Com.	95⅝	,,	95¾
FRANCE	Chèques or 3 days sight	5,19	,,	5,20
,,	3 months date on Bank	5,24	,,	5,25
,,	3 months date on Com.	5,25	,,	5,26
SWITZERLAND	3 months date on Bank	5,26	,,	5,27

INTEREST.

Avance fixe 6 @ 7 %—Comptes courants garantis 8 % per Annum.

RATES OF DISCOUNT.

England ... ... 5 %
France ... ... 4 %
Switzerland ... ... 4 %

ALEXANDRIA, 4th December 1882.

BETTS & Co., undertake every description of Investments in Stocks, Shares, &c., at the daily Market current rates.

COMMERCIAL SUMMARY.

ALEXANDRIA, 4th DECEMBER 1882.

COTTON.

Reported Receipts at Minet-el-Bassal from 1st September to date, in Cantars :

1877/78	1878/79	1879/80	1880/81	1881/82	1882/83
1,539,310	7,905,580	1,686,280	1,110,420	1,412,100	904,820

This week's receipts : Crs. 167,530 against last year Crs. 218,920.

Total Crops in Cantars, closing 31 August :—

1877/78	1878/79	1879/80	1880/81	1881/82
2,650,000	1,670,000	3,190,000	2,800,000	2,800,000

Shipments to date in Bales from 1st September :—

To Liverpool.

1877/78	1878/79	1879/80	1880/81	1881/82	1882/83
112,363	57,725	113,893	74,467	85,973	66,100

Total Shipments for Season in Bales to Liverpool closing 31st August :—

1877/78	1878/79	1879/80	1880/81	1881/82
248,802	174,316	292,210	256,890	248,650

Bales afloat :—

Shipments to date in Bales : 21,109.

To Continent.

1877/78	1878/79	1879/80	1880/81	1881/82	1882/83
54,194	22,257	61,698	31,935	47,404	11,875

Total Shipments for season in Bales to Continent, closing 31st August :

1877/78	1878/79	1879/80	1880/81	1881/82
150,913	79,080	165,124	150,630	170,500

MARKET REPORT.

Market opened with good all round demand at the closing rates of last circular, for several days the market continued firm with a good business doing in common qualities. The latter part of the week however has been very dull with restricted buying and declining prices for all qualities except those grades about Good to Fine.

Gallin, not so good an enquiry, prices rather easier.

White, is rather easier especially the grades under Fully Good Fair; extra qualities steady.

Contracts. In sympathy with the state of the spot market the first few days have declined, very little doing.

Quotations on basis of Liverpool classification.

Brown.

Fully Fair... ... ... $ 13¾
Good Fair... ... ... ,, 14¼
Fully Good Fair ... ... ,, 14½ @ 15
Good ... ... ,, 15¼ @ 16
Fine ... ... ,, 17 @ 18
Gallin ... ... ,, 23 @ 24

White.

Fully Fair... ... ... $ 13
Good Fair ... ... ,, 13¼ @ 13⅜
Fully Good Fair ... ... ,, 13½ @ 13¾
Good ... ... ,, 14¼
Extra ... ... ,, 14½

Contracts.

November ... ... $ 13 1/16
January-February ... ... ,, 13 1/16

COTTON SEED.

Reported receipts at Minet-el-Bassal from 1st September to date, in bags :—

1877/78	1878/79	1879/80	1880/81	1881/82	1882/83
829,310	484,260	930,400	692,320	854,920	530,870

This week's receipts :—bags 85,690 against bags 126,120 last year.

Shipments to date in ardebs, 1,000 ardebs=118 tons :—

1877/78	1878/79	1879/80	1880/81	1881/82	1882/83
686,270	424,270	705,680	519,070	529,400	286,260

Total Shipments for season closing 31st August :—

1877/78	1878/79	1879/80	1880/81	1881/82
1,755,780	1,195,950	2,248,400	1,972,700	2,045,600

MARKET REPORT.

Dull and declining market have been the rule all week, buyers have bought sparingly to supply immediate wants.

Contracts.—Prices have declined all round, near months especially are very weak.

Spot Quotations.

63½ @ 64 P.T.

Contracts.

Dec. 61¾, Dec. and Jan. 62¼, Feb. and March 64¼.

WHEAT

Reported receipts at Minet-el-Bassal from 1st April to date, in ardebs :—

1877/78	1878/79	1879/80	1880/81	1881/82	1882/83
593,840	214,620	1,307,530	112,320	533,170	97,160

This week's receipts :—ardebs 3,880, against ardebs 5,630 last year.

Shipments to date in ardebs, 100 ardebs=63 quarters.

1881/1882	1882/83
237,090	89,040

Total Shipments for season in ardebs :—

1877/78	1878/79	1879/80	1880/81	1881/82
850,576	119,180	1,317,785	682,150	247,590

MARKET REPORT.

Little or nothing doing for export, local consumption absorbs almost all the arrivals.

Spot Quotations.

Saidi... ... ... P.T. 107 @ 115
Behera ... ... ,, 111 ,, 115

Contracts.

None offering.

BEANS.

Reported Receipts at Minet-el-Bassal from 1st April to date, in ardebs :—

1877/78	1878/79	1879/80	1880/81	1881/82	1882/83
686,250	176,820	658,590	704,080	630,770	414,710

This week's receipts :—ardebs 22,640, against ardebs 2,680 last year.

Shipments to date in ardebs, 100 ardebs=66 quarters :

1881/82	1882/83
464,500	362,910

Total Shipments for season, in ardebs :—

1877/78	1878/79	1879/80	1880/81	1881/82
918,944	229,860	953,874	699,110	572,950

MARKET REPORT.

In very good demand for export, prices generally very firm.

Spot Quotations.

Saidi ... ... P.T. 95
Saidi local consumption ... ... ,, 108 @ 110

Contracts.

None offering.

LENTILS.

Reported Receipts at Minet-el-Bassal from 1st April to date, in ardebs :—

1881/82	1882/83
66,160	2,330

This week's receipts:—ardebs nil, against 480 ardebs last year.

MARKET REPORT.

Small local demand.

Spot Quotations.

P.T. 110.

BARLEY.

Reported Receipts at Minet-el-Bassal from 1st April to date, in ardebs :—

1881/82	1882/83
19,050	3,220

This week's receipts :—ardebs 70, against 60 ardebs last year.

MARKET REPORT.

A few sales for local wants.

Spot Quotations.

P.T. 50 nominal.

FREIGHTS.

COTTON to Liverpool ... ... 20/—
COTTON SEED ,, ,, ... 15/—
GRAIN ,, ,, ... 3/—
COTTON SEED to London ... ... 16/—
GRAIN ,, ,, ... 3/3
COTTON SEED to HULL 16/
GRAIN ,, ,, ... 3/3
COTTON SEED for Orders ... ... 19/— @ 20/ asked.

COTTON to Marseilles ... ... 4 francs.
,, ,, Odessa ... ... 3½ ,,
,, ,, Trieste ... ... 4 ,,
,, ,, Venice ... ... 4 ,,

EXPORT MANIFESTS.

Par vapeur anglais, *Louise H.* parti le 27 novembre pour HULL.
Descor Bros & C.—ton. 375 graine de coton
Peel & C.—ardebs 2304 blé Daïra Béhéra ; ton. 554 graine de coton
Carver & C.—ton. 554 fèves Saïdi, balles 50 mélasse
Sinadino Ralli & C.—ton. 245 graines de coton
J. Wettstein—fardes 23 gomme

Par vapeur anglais *Milan*, parti le 28 novembre pour HULL.
A. M. Ralli—ardebs 9700 graines de coton
Zogheb & C.—ton. 406 graines de coton
Carver & C.—ardebs 1325 fèves

Par vapeur *Serra L.* parti le 29.
Carver & C.—ardebs 16,439 graine de coton

Par le bateau atrichien *Diana*, parti le 28 novembre pour TRIESTE.
Schmidt—30 balles coton
A. S. Levi—96 fardes gomme
G. Riekein—155 balles coton
Dumreiker—30 balles coton
J. Lowenberg—1 caisse habits
J. Planta—30 balles coton
C. Russi—180 balles coton
A Hartman—58 balles coton
G. P. Basiliadis—27 barils dattes
Riengier—18 balles coton
Sulter—63 balles coton
Blech & C.—100 balles coton
A. Sabb—22 ardebs graine de coton
G. Rieken—32 balles coton
L. Heller—44 barils dattes, 1 caisse habits
F. Andres—3 balles cotou
G. Rieken—35 balles coton
N. Goar—26 barils battes
G. Averoff—1 sac café
R. A. Soutilli—1 valise cappets
J. Jussef—49 barils nacres
J. Sara—22 barils nacres
Puhler—74 barils vides
Albertini—440 barils vides
Dreher—389 barils vides
Abrbache—1 baril boyaux
T. Graf—83 barils vides
V. Prigger—11 barils vides
Marangopulo—27 barils dattes
L. Hammeran—1 caisse cigarettes
J. Planta—35 balles coton
Maurogordato—2 caffas fruits
Hartmann—4 balles coton
Zuppinger—40 balles coton
R. Lindeman—30 balles coton
Dumreicher & C.—100 balles coton
G. Stagni—1 crisse cigarettes
G. André—9 balles coton
Dumreicher—50 balles coton
A. Gionia—1 sac fèves
J. Piloto—1 caisse habits
G. Ferro—2 sacs fèves
A. Affra—3 colis tapis
Caravopoulo—2 caisses cigarettes
Zervudachi—18 colis dattes
Archimandit—1 caisse cigarettes
Zogheb & C.—1 balle coton

THE EGYPTIAN GAZETTE

LUNDI, 4 DECEMBRE 1882.

LE PROCÈS D'ARABI.

Quelques personnes seulement furent informées samedi soir qu'Ahmed Arabi serait traduit le lendemain matin devant la Cour Martiale.

La correspondance suivante avait été échangée pendant la journée entre le Président de la Commission d'enquête et les avocats du prisonnier :

La Commission d'Enquête à Mrs. Broadley et Napier.

La Commission d'Enquête est d'avis qu'il y a lieu de renvoyer devant la Cour Martiale Ahmed Araby pacha, accusé de rébellion, crime prévu par les articles 92 du Code Militaire Ottoman et l'art. 59 du Code Pénal Ottoman.

Sauf objection de votre part, la Commission renverra aussitôt l'accusé devant la Cour Martiale.

Déc. 2 1882 ISMAIL AYOUB.

Réponse.

Caire, le 2 Dec.

Excellence,—Nous n'avons aucune objection au renvoi d'Ahmed Araby devant la Cour Martiale dans les conditions exposées dans la lettre de votre Excellence en date de ce jour.

(Signé) A. M. BROADLEY
M. F. NAPIER.

A S. E. ISMAIL EYOUB PACHA

Les dispositions furent des plus simples tout ayant été arrangé d'avance. Un appartement dans la prison, c'est-à-dire dans l'ancien local de la Daïra Sanieh avait été convenablement disposé en Salle d'audience et tout s'est passé en public. A neuf heures, S. E. Réouf pacha et les autres membres de la Cour Martiale entrèrent en séance.

Sir Archibald Alison s'assit à un pupitre à droite du Président et Sir Charles Wilson à sa gauche. Le prisonnier était à gauche de Sir Charles Wilson; son conseil juste au-dessous de lui. Il était vêtu d'un pardessus de couleur sombre et portait une écharpe en cachemire autour du cou. Il semblait un peu plus maigre qu'avant le bombardement des forts d'Alexandrie et certainement moins rempli d'orgueil. Sa barbe qu'il avait laissé croître était coupée court et avait quelque peu blanchi.

Le rapport de la Commission d'Enquête à la Cour Martiale fut alors remis ; voici la traduction de ce document :

Rapport de la Commission d'Enquête à la Cour Martiale.

Nous avons l'honneur de vous informer qu'ayant terminé l'instruction contre Ahmed Araby pacha, la Commission a été d'avis qu'il y avait lieu de le renvoyer devant la Cour Martiale pour le crime de rebellion prévu par les articles 92 du Code Militaire Ottoman et l'article 59 du Code Pénal Ottoman et renvoie par conséquent le dit Ahmed Araby devant la Cour pour être par elle jugé comme prévenu du dit crime.

Nous vous transmettons en même temps le dossier complet contenant les résultats de l'instruction relative à cette affaire

(Signé) ISMAIL EYOUB PACHA.
Président.

Le Président de la Cour demanda au prisonnier s'il se reconnaissait coupable de rébellion contre Son Altesse le Khédive dans les termes suivants :

Ahmed Araby pacha, vous êtes accusé devant cette Cour, d'après l'instruction de la Commission d'Enquête du crime de rébellion contre S. A. le Khédive, crime prévu par les articles 92 du Code Militaire Ottoman et 59 du Code Pénal Ottoman. Etes-vous coupable, ou ne l'êtes-vous pas du crime dont vous êtes accusé?

Mr Broadley remit une pièce constatant qu'en conformité de l'avis de son conseil, il se reconnaissait coupable de cette accusation.

Voici la traduction de sa réponse :

" Spontanément, et d'après l'avis qui m'a été donné par mon défenseur je me reconnais coupable du crime dont vous venez de me lire l'énonciation."

La Cour se leva alors et le Président annonça que le jugement serait rendu à 3 heures de l'après-midi.

S. E. Borelli Bey représentant le Ministère Public n'assistait ni à la séance du matin, ni à celle de l'après-midi, ayant refusé depuis jeudi dernier, avons-nous appris, de s'occuper davantage du procès.

A trois heures de l'après-midi, une foule considérable où l'on comptait quelques dames remplissait la Cour, et en dehors de la prison il y avait un faible rassemblement d'arabes ainsi que plusieurs voitures.

Le Président remit tout d'abord un document officiel condamnant Arabi à mort ; il en fut donné lecture.

En voici la traduction :

Jugement.

Raouf Pacha lit en arabe :

Considérant que Ahmed Araby pacha a admis avoir commis le crime de rébellion, crime prévu par l'article 92 du Code Militaire Ottoman, et l'article 59 du Code Pénal Ottoman;

Considérant qu'à la suite de cet aveu, il ne reste plus à la Cour qu'à appliquer les articles 92 du Code Militaire et 59 du Code Pénal, déjà cités, qui punissent le crime de rébellion de la peine de mort.

Pour ces motifs: la Cour, à l'unanimité condamne Ahmed Araby à la peine de mort pour le crime de rébellion contre S. A. le Khédive par application des articles 92 du Code Militaire Ottoman et 59 du Code Pénal Ottoman.

Ordonne que le présent jugement soit soumis à la sanction de S. A. le Khédive.

(Signé) RAOUF PACHA.

Immédiatement après il fut donné lecture d'un décret commuant la sentence en exil à perpétuité avec cette disposition que si le prisonnier mettait jamais le pied sur le sol Egyptien, il serait exécuté sans nouveau jugement.

Voici le terme de ce décret :

DÉCRET.

NOUS KHÉDIVE D'EGYPTE.

Considérant qu'Ahmet Araby a été condamné à mort par jugement de la Cour Martiale, en date du 3 décembre et par application des Articles 92 du Code Militaire Ottoman et 59 du Code Pénal Ottoman.

Considérant qu'il y a lieu, pour des motifs à nous personnels, d'exercer à l'endroit du dit Ahmed Araby, le droit de grâce qui nous appartient spécialement.

Avons décrété et décrétons ce qui suit ;

1.—La peine de mort prononcée contre Ahmet Araby est communée en l'exil perpétuel hors de l'Egypte et de ses dépendances.

2.— Cette grâce n'aura nul effet, et le dit Ahmet Araby sera passible de la peine de mort, s'il rentre en Egypte ou ses dépendances.

3.—Nos Ministres de l'Intérieur et de la Guerre et de la Marine sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret.

Signé : MEHEMET THEWFIK.

Arabi salua la Cour, s'assit et les membres de la Cour se retirèrent. Chacune des deux séances n'occupa pas six minutes. Européens et Arabes partagèrent le même étonnement en voyant la solution soudaine et imprévue du procès. Une grande agitation s'est produite hier soir dans la Capitale, la conduite du Gouvernement Britannique dans l'affaire était commentée dans des termes peu flatteurs. Une indignation générale a été ressentie dans la Colonie européenne et la conduite de S. E. Borelli bey en refusant de prendre part à la comédie, car on ne peut donner à ce procès un autre nom, a été généralement approuvée ; certains indigènes disent maintenant que l'Angleterre a payé Arabi pour organiser tous les troubles récents, tandis que d'autres sont frappés d'un étonnement que rien ne peut égaler devant un semblable résultat et ne peuvent se faire à l'idée qu'on permette à d'Arabi d'en réchapper sans autre châtiment que le bannissement. Il est pénible d'ajouter que parmi les étrangers, l'impression générale est que la victoire de Tell-El-Kebir a été surtout due à la trahison d'Arabi et que la suite du procès est la récompense de sa trahison; on parle de plusieurs endroits différents comme résidence future d'Arabi : le Burmah Britannique, Figi, le Cap, les îles Canaries, les Bermudes, etc., mais rien de positif n'est encore connu à ce sujet. On ne croit pas à l'exécution des autres prisonniers.

Arabi doit de grands remerciments à ses défenseurs, M. M. Broadley et Napier pour avoir échappé à son juste châtiment. Ils ont travaillé sans relâche depuis six semaines pour leur client et le succès de leurs efforts est la cause des regrets unanimes des résidents Européens en Egypte.

On remarquait depuis quelque temps que le procès d'Ahmed Arabi dégénérait graduellement en une complète comédie, et bien que la fin dans la journée d'hier en ait été tant soit peu imprévue, nous ne croyons pas que beaucoup de personnes ont été surprises du résultat. En dépit des efforts faits de tous côtés pour cacher ce qui se passait, ou avait appris peu à peu vers la fin de la semaine dernière que les fréquentes réunions de S. E. le comte de Dufferin, de sir Edward Malet, des ministres de l'Intérieur et des Affaires étrangères, jointes aux réunions également fréquentes du cabinet des Ministres n'avaient trait qu'au procès d'Arabi et à rien autre chose.

Il est bien connu que l'intention du Gouvernement Egyptien était de décrèter Araby d'accusation pour excitation au massacre et au pillage, et qu'il se basait pour la condamnation sur l'article 56 du code Impérial Ottoman qui a force de loi en Egypte. Il ne peut y avoir de doutes que les témoignages étaient accablants contre l'accusé, en ce qui touchait à sa complicité dans les massacres du 11 Juin ainsi qu'au pillage et à l'incendie d'Alexandrie. Ils étaient plus que suffisants, croyons-nous pouvoir dire, pour que tout jury composé de douze honnêtes gens ait prononcé sa condamnation. Il semble, toutefois que l'opinion publique en Angleterre est en ce moment si complètement favorable à cet important personnage que le Gouvernement de Sa Majesté Britannique ne se considèrait pas justifié en sanctionnant son exécution. Si Arabi avait été déclaré coupable, comme il devait l'être; il eût évidemment été impossible au cabinet Gladstone de réussir à faire commuer la peine de mort en exil.

Il serait naturellement difficile à un Gouvernement quelconque de s'intéresser à une personne reconnue coupable de complicité de massacre, de pillage et d'incendie. La seule alternative était de juger Ahmed Arabi comme rebelle et ce fut la décision à laquelle on s'arrêta et qu'on pourrait appeller un pis-aller. Non pas, il faut bien le reconnaître du consentement volontaire de S. A. le Khédive et de ses Ministres, mais sous la pression exercée par le Gouvernement Britannique. Après tout, Ahmed Arabi était le prisonnier de l'Angleterre, et l'Angleterre avait, jusqu'à un certain point le droit de faire de lui ce que bon lui semblait ; mais il paraît regrettable qu'elle ait trouvé nécessaire de contraindre les Ministres de Son Altesse à jouer un rôle aussi malséant.

Quelle que puisse être en Angleterre l'opinion sur Arabi, il ne peut y avoir de doute sur ce qu'elle est ici; et il n'est pas surprenant que la sentence relativement indulgente qui a été définitivement prononcée sur l'homme considéré comme responsable de la boucherie du 11 juin et de la destruction et du pillage d'Alexandrie, ait été reçue aussi bien à Alexandrie qu'au Caire, avec une indignation générale. Le résultat du procès d'Arabi est regardé par tout le monde dans ce pays, comme un déni de justice et une insulte délibérée à l'opinion publique.

DÉPÊCHES PARTICULIÈRES.

LE PROCÈS D'ARABI.

LA RÉSIDENCE EUTURE D'ARABI.

L'INDIGNATION GÉNÉRALE.

L'INDISPOSITION DE RIAZ PACHA.

CAIRE, 3 décembre,
8 h. 15 a.m.

Le procès d'Arabi commencera aujourd'hui à neuf heures.

CAIRE, 3 Décembre, 9 h. 12 a.m.

La Cour martiale pour le procès d'Arabi est entrée en séance.

CAIRE, 3 décembre,
9 h. 38 a.m.

Ce matin à 9 heures Arabi a comparu devant la Cour martiale sous l'inculpation de rébellion ainsi qu'il résulte des termes de l'art. 96 du Code militaire et 59 du Code pénal ottoman. Toutes les autres accusations relevées contre lui ont été entièrement abandonnées. Reouf pacha qui présidait avait à sa droite le général Sir Archibald Alison et à sa gauche le colonel Sir Charles Wilson. L'assistance ne comptait que des Européens parmi lesquels se trouvait le major général Dormer, lord Charles Beresford, le doct. W. H. Russell etc.

A l'ouverture de l'audience le Président a donné lecture de l'acte d'accusation, et debout il a demandé à Arabi s'il plaidait coupable de rebellion. M. Broadley le principal avocat du prisonnier s'est levé et a, en français, donné lecture d'un document dans lequel Arabi se reconnaît coupable de rébellion. L'original en arabe de ce document a été remis à la Cour.

S. E. Borelly bey n'assistait pas à l'audience.

La Cour s'est ajournée à 3 heures de l'après-midi pour le prononcé du jugement.

CAIRE, 3 décembre,
12 h. 27 p.m.

On croit généralement qu'Arabi sera condamné à mort, et que sur les conseils de l'Angleterre, S. A. le Khédive commuera cette peine en exil perpétuel.

LE CAIRE, 3 décembre.
3.48 p.m.

A trois heures et quart, la Cour a condamné Arabi à la peine de mort.

Quelques instants après la prononcé de la sentence de la Cour Martiale, il a été donné lecture d'un décret Khédivial commuant la peine de mort en exil perpétuel, avec la restriction, que si Arabi remettait le pied sur le sol égyptien la sentence recevrait son exécution, s'il tombait au pouvoir des autorités du pays.

La condamnation est considérée comme dérogatoire à la justice et une insulte à l'opinion publique; mais le Khédive, le Ministère et la Cour doivent être exonérés de tout blâme, attendu qu'il est avéré que le procès et la sentence ont eu lieu sous la pression exercée sur le Gouvernement égyptien, à la suite d'instructions envoyées par Lord Granville.

LE CAIRE, 4 décembre.
11.48 a.m.

Il paraît qu'une résidence sera assignée à Arabi, mais on n'en connaît pas encore le nom.

Pendant les négociations, le Gouvernement Egyptien a demandé à Lord Dufferin si l'Angleterre voulait garantir qu'Arabi ne reviendrait pas. On rapporte que Lord Dufferin répondit que l'Angleterre ne pouvait prendre à son égard le rôle de géôlier. On croit, néanmoins que des mesures seront prises pour empêcher son retour en Egypte.

Le sentiment d'indignation causé par l'issue du procès continue et est général.

Riaz Pacha est indisposé depuis trois jours, et d'après l'avis des médecins, il ne sort pas de chez lui.

Dépêches Télégraphiques.

(AGENCE REUTER.)

Par une convention passée entre le propriétaire de l'*Egyptian Gazette* et M. G. Schnitzler, agent général en Egypte de la Cie Reuter, le seul droit de republier les dépêches données par lui à ses abonnés est acquis par le propriétaire de l'*Egyptian Gazette*. Tout autre journal reproduisant les dépêches sera poursuivi conformément à la loi.

LE CAIRE, 3 décembre.

Le Comité de persécution (?) ayant décidé hier de retirer toutes les accusations contre Arabi sauf celle de rébellion, la Cour martiale s'est réunie ce matin à 9 heures.

Arabi interrogé, s'est déclaré coupable d'actes de rébellion.

Sur cela, Reouf Pacha a ajourné la séance jusqu'à cette après-midi, quand le jugement sera pronoucé.

Toute la séance n'a duré que cinq minutes.

LONDRES, 3 décembre.

Le Parlement a été prorogé jusqu'au 15 février prochain.

Le discours de la Reine à l'occasion de la prorogation dit que les relations avec toutes les puissances sont cordiales.

Il constate que par suite de la politique éclairée du gouvernement français, l'absence d'un traité avec la France n'a pas causé une diminution générale du commerce ni n'a porté atteinte aux liens d'amitié, qui unissent l'Angleterre et la France.

Le discours distribue des remerciments aux forces victorieuses dont l'Inde a fourni une partie distinguée, et reconnaît ensuite les obligations augmentées de l'Angleterre envers l'Egypte.

Tout en maintenant les traités internationaux de l'Egypte et les firmans impériaux, l'Angleterre prendra soin d'augmenter la félicité du peuple égyptien par un développement prudent des institutions. Elle saura éviter une disturbation de la tranquillité en Orient, et elle a confiance que les Puissances approuveront ses buts.

Le discours termine, en appréciant une amélioration générale dans les conditions de l'Irlande.

LONDRES, 4 décembre.

On assure qu'Arabi Pacha prendra sa résidence sur quelque territoire des colonies anglaises.

La presse approuve chaudement le résultat du procès du Caire.

Le secrétaire du chef inspecteur de la police de Gibraltar a reçu sa démission pour avoir remis les réfugiés de Cuba aux autorités espagnoles.

CONSTANTINOPLE, 4 décembre.

Il paraît que le Cabinet a été modifié comme suit :

Edib Pacha a été nommé ministre des finances. Hassan Pacha, ministre de la marine. Aarifi Pacha, ministre des affaires étrangères. Akif Pacha, président du Conseil d'Etat.

Said Pacha et Osman Pacha ont été réinstallés dans leurs fonctions.

(AGENCE HAVAS)

LE CAIRE, 1 décembre.

Les recettes qui ont été versées à la Caisse de la Dette Publique en novembre s'élèvent à la somme de 448 mille Livres sterling qui sont applicables à la Dette Unifiée et 120 mille à la Dette Privilégiée.

LE CAIRE, 4 décembre.

La Colonie Européenne est très-excitée à cause du décret graciant Arabi.

CHRONIQUE

Veudredi soir, S. E. Lord Dufferin a donné un dîner à sa résidence d'Ismaïlieh au Caire. Voici les noms des convives: LL. EE. Chérif Pacha, Riaz Pacha, Sir Edward Mallet, Mr et Mme Vanden Nest, le colonel Sollogoub, M. Raindre, Sir Archibald et Lady Alison, le général sir A. Clarke, Lady Strangford, sir Auckland Colvin, Baker pacha, Sami pacha, le colonel Grenfell, le colonel Elliot, le colonel Campbell, le capitaine O'Keden, Zeki bey, Lord et Lady Alex. Kennedy, M. et Mme Nicholson, Lady Hellen Blackwood, M. Bland. Lord Dufferin porta un toast à Son Altesse le Khédive et Chérif Pacha y répondit en proposant la santé de S. M. la Reine.

Après le dîner, Lady Dufferin reçut tous les hauts fonctionnaires du Gouvernement et du Palais, ainsi qu'un grand nombre de résidents étrangers, s'élevant ensemble au nombre de trois cents. L'exécution de l'excellente musique dirigée par Me Placet qui joua pendant la soirée a été fort goûtée de tous.

S. E. Riaz pacha souffre en ce moment d'une indisposition sans gravité qui l'a empêché cependant de se rendre hier et avant-hier au ministère de l'Intérieur.

Le ministère des Affaires étrangères vient d'addresser aux Consuls généraux accrédités auprès du Gouvernement égyptien, une circulaire à l'effet d'obtenir leur concours pour la fermeture définitive des maisons de jeu qui pullulent au Caire et à Alexandrie.

Le Conseil des Ministres a approuvé dans une des ses dernières séances le budget de la Caisse de la Dette Publique pour les provisions des dépenses qui s'élèvent pour l'exercice 1883 à L.E. 32,000.

Le successeur de S. E. Mahmoud pacha El-Falaki à la présidence de la Commission d'enquête de Tantah n'est pas encore désigné ; on croit cependant que le choix du Gouvernement se portera sur S. E. Aly pacha Ibrahim.

La direction des téléphones vient de demander au Gouvernement l'autorisation d'établir des communications télégraphiques à Suez, à Tantah, à Ismaïlia, à Mausourah, à Port-Saïd et à Zagazig.

S. A. R. le Grand Duc de Mecklem... arrivé au Caire et est descendu à l'Hôtel ... Nil, si favorablement connu des voyageurs.

COMITÉ EUROPÉEN DE SECOURS.

	Total des listes précédentes	£ 628.—
Mons.	Henry Seffer	,, 5.—
,,	Joseph Dumani	,, 25.—
,,	C. Costa	,, 10.—
,,	G. Antoniadis	,, 15.—
La Société Egypt. Financ. et Commerc.		,, 3.—
Mons.	A. Monferato	,, 5.—
,,	G. Debane	,, 10.—
,,	A. Canelli	,, 8.—
,,	Aug. Maguet	,, —. 4
MMrs.	Karam frères	,, 8.—
,,	S. Airut & Cie	,, 5.—
,,	B. J. Coury & Cie	,, 10.—
,,	Allen Alderson & Cie	,, 10.—
,,	Geo. Andres & Cie	,, 10.—
,,	Carver & Cie	,, 10.—
,,	Suarès frères	,, 8.—
Monsr.	J. Lumbroso	,, 5.—
,,	Antonio M. Ralli	,, 20.—
Capitaine	R. M. Blomfield	,, 5.—
	Total	£ 800. 4

Les offrandes sont reçues par la *Bank of Egypt.*

L'administration des Postes Françaises vient sur l'initiative de M. Cochery, ministre des postes et télégraphes d'inaugurer un système adopté depuis longtemps en Europe, notamment en Angleterre et qui consiste à procurer aux clients au lieu de timbres-poste détachés des enveloppes toutes affranchies.

Le prix en sus de la valeur du timbre est si minime que MM. les papetiers n'ont qu'à bien se tenir. Vous trouvez la poste française des enveloppes affranchies de toutes grandeurs et aussi de toute valeur, depuis la carte de visite, jusqu'au pli ministériel. Le papier dont ces enveloppes timbrées sont confectionnées est excellent, il est fort et léger à la fois.

Par la même occasion on trouve à la poste des bandes également affranchies pour journaux, papiers d'affaises, etc.

Ce système ne peut manquer d'être vivement apprécié par le public, et principalement pour les grandes maisons qui font une sérieuse consommation de timbres-postes. Plus besoin de recourir à l'éponge, ou à la salive et aussi économie de temps. Chacun voudra désormais faire usage d'enveloppes timbrées.

Il n'y a absolument rien d'exact dans l'affirmations faite samedi dernier par un de nos confrères de la ville, que l'administration de l'*Eastern Telegraph* continue à refuser les correspondances télégraphiques chiffrées.

Les correspondances télégraphiques chiffrées sont reçues du public depuis le 28 septembre.

Samedi soir, les sujets suédois et norvégiens résidant en Egypte ainsi que quelque amis ont offert un banquet à l'Hôtel Abbat à Mr Anker Bodtker, consul général de Suéde et de Norvége dans le but de lui exprimer l'immense regret que leur causait son prochain départ d'un pays où il s'était attiré la considération et l'estime de toutes les classes de la société.

M. Henry Barker présidait ce banquet. Après le dîner il porta un toast au Roi et à la Reine ainsi qu'à la famille Royale de Suéde et de Norvége ; ce toast fut reçu avec enthousiasme par toutes les personnes présentes qui se levèrent pour le porter.

M. Barker proposa ensuite en termes flatteurs la santé de M. Anker Bodtker et celui-ci y répondit en expriment ses meilleurs remercîments pour la façon aimable et cordiale dont sa santé avait été portée ainsi que pour la manière dont ce toast avait été accueilli par les personnes présentes.

Le Baron d'Armfeldt proposa alors un toast à M. Adelborg successeur de M. Bodtker.

M. Anker Bodtker partira demain par le paquebot des Messageries pour aller prendre possession de son nouveau poste de consul général de Suéde et de Norvége à Edimbourg.

Par autorisation du colonel John et des officiers du 2e Bataillon du régiment d'infanterie légère du Duc de Cornwall, la musique du bataillon jouera sur la terrasse en face du Palais de Ramleh mardi prochain à 4 heures de l'après-midi.

Polka—*Bonne bouche*... ... ... Waldteufel.
Fantaisie—*Le Trouvère* ... ... Verdi.
Valse—*Bright Eyes* ... ... Doorly.
Morceaux choisis—*Boccovio* ... Suppe.
Galop—*Wst, wst, wst* ... ... Coote.

God bless the Prince of Wales
God save the queen,

Jusqu'à présent treize cadavres ont été retrouvés sur le lieu de l'accident du chemin de fer ... croit qu'il est peu probable qu'il en reste d'autres. Nous croyons savoir que M. Lemesurier qui s'est rendu sur les lieux avec M. Uright, ingénier en chef de l'Administration prépare un rapport sur l'affaire. Il est avéré que le remblai avait été miné en partie par les fellahs qui avaient, pour l'irrigation de leurs terrains, fermé les aqueducs qui passent sous la voie. Des ouvertures avaient également été pratiquées en dessous du remblai en certains endroits pour laisser passer l'eau. Le remblai était fort large, et mesurait dix-huit pieds à son sommet à l'endroit où l'accident s'est produit.

M. Crétot, doit arriver au Caire aujourd'qui même. A huit heures il répétera le rôle qu'il remplira dans Mme Favair dont la première représentation aura lieu cette semaine.

Samedi soir a eu lieu au théâtre Khédivial de l'Opéra la répétition générale de *Giroflé-Girofla.*

Il est difficile de juger sur la foi d'une répétition générale du succès réservé à une première ; nous tenons cependant à dire dès à présent que la troupe théâtrale renferme cette année des éléments de succès qui nous promettent d'agréables soirées.

Les artistes chargés des principaux rôles de *Giroflé-Girofla* nous ont, sans exception, paru excellents; mais nous voulons attendre, avant d'exprimer une opinion sur chacun d'eux, que la représentation de mardi nous ait confirmé dans un jugement qui ne peut être encore que très superficiel.

CHAMPAGNE
GEORGE GOULET,
REIMS.

CARTE D'OR and EXTRA DRY.................... Fr. 7
CARTE BLANCHE.................................. ,, 6
SILLERY MOUSSEUX............................... ,, 5

Sold at above prices from stock by
G. MARCUS & Co.,
Agents for Egypt.

Palestine Independent Tours.

ALEXANDER HOWARD, proprietor of Howard's Hotel, Jaffa ; Howard's Hotel, Jerusalem and Howard's Universal Hotel, Latroon, valley of Ajalon, (half-way to Jerusalem) has the largest and best supply of tents and equipage for Syrian Travel. Efficient dragomans and escort provided. Greatest advantages given to all classes of travellers visiting the Holy Land, by direct engagement at Jaffa, or by contract made at my Cairo branch office, in the Esbekieh, opposite Shepheard's Hotel, during the winter season.

Voici une amusante lettre inédite (?) de Théophile Gautier que publie la *Vie artistique*.

Cette lettre est datée d'Alger le 19 août 1845.

" Chers parents de tout sexe et de tout âge, je vous écris peu de mots, mais ils sont bons. Je pars pour la France le 29 août, après avoir visité Constantine et à peu près tout ce qu'il est possible de voir dans ce pays sans se faire couper le col.

" J'ai de quoi faire un bon volume, qui ne sera pas inférieur, je l'espère, au *Voyage en Espagne*. Par un hasard singulier, j'ai rencontré ici des peintres de connaissance, de sorte que les illustrations du bouquin sont toutes faites.

" Maman sera rétablie complètement quand je reviendrai; c'est le bouquet que j'attends d'elle pour l'anniversaire de ma naissance, que je passerai sur la mer entre deux bleus.

" O Lili ! comme si ce n'était pas assez d'avoir un mulâtre pour père, tu vas avoir un Kabyle pour frère; je n'ai plus d'autre blanc que le blanc des yeux.

" O Zoé ! sois encore ébouriffée ! j'ai vu au bazar des gens qui faisaient de la passementerie, des tresses, du cordonnet, avec leurs pieds !

" Sauf que je sue comme Eugène Sue lui-même n'a jamais sué, je me porte assez gaillardement, à pied et à cheval. L'Algérie est un pays superbe où il n'y a que les Français de trop.

" Un de mes admirateurs, maréchal des logis de spahis, m'a donné à Oran une très belle peau de panthère. Ainsi, voilà la peau arrivée.

" J'avais ce désir' il sera réalisé de la manière la plus inattendue et la plus invraisemblable doutez après cela de la force des projections de la volonté.

" La *Croix de Berny* est finie, Dieu soit loué ! Gérard m'a dit que mes morceaux avaient été remarqués ; tant mieux ! car le roman sentimental n'est guère dans mon genre ; mais, quand on a un état, il faut tout faire.

" Je serai à Paris le 7 ou le 8 septembre: réjouissez-vous à cette pensée délicate et triomphante. J'aurai le plaisir de dîner avec vous, si vous n'avez pas de répugnance à vous mettre à table à côté d'un homme de couleur. Je vous lèche le museau à tous.

THÉOPHILE GAUTIER."

LE CENTENAIRE DE L'AÉROSTATION.

En novembre 1782, Joseph Montgolfier, l'un des sept fils d'un riche papetier d'Annonay, était un soir assis au coin du feu dans la chambre d'un hôtel d'Avignon. Il examinait une estampe représentant le siège de Gibraltar, il songeait aux moyens dont on s'était servi pour essayer de forcer la fameuse place ? impatienté de voir qu'on n'avait pu y entrer ni par terre ni par mer, il se dit :

— On aurait dû essayer par air.

Il se mit à rêver la-dessus. La fumée s'envolait par la cheminée devant ses yeux ; il s'occupait de physique, il savait que l'air chauffé est plus léger que l'air à la température normale. Il pensa tout d'un coup qu'on emprisonnant cet air dans une enveloppe, on aurait un engin capable de s'élever dans les airs. La théorie du ballon était trouvée. C'était simple comme l'œuf de Cristophe Colomb, et quand on l'exposa à l'illustre Lalande, il dit : " Cela doit être ; comment n'y avons-nous pas pensé ? " Voilà, il suffisait d'y penser.

Joseph Montgolfier appela aussitot la vieille fille chez laquelle il logeait et lui demanda du taffetas, des aiguilles et du fil. Fiévreusement il se mit à construire un parallélipipède qu'il gonfla aussitôi d'air chaude. Le parallelepipède monta immédiatement au plafond de la chambre. L'expérience avait confirmé la théorie, et Joseph écrivit aussitôt à son frère Etienne, à Annonay : " Prépare du taffetas et des cordes et jete montrerai une des choses les plus étonnantes du monde."

C'est l'anniversaire de ce grand événement scientifique que la Société de navigation aérienne célébrait au restaurant des Patriotes de la rue Saint-Marc et que d'autres aéronautes, comme Eugène Godard et Duruof, fêtaient par une autre banquet, à la Ruche, place du Chateau-d'Eau.

Cet anniversaire était célébré en même temps à Londres, où l'on s'occupe très activement des ballons ; mais nulle part cette fête ne convenait mieux qu'à Paris, car on pourrait dire que l'histoire de l'aérostation lui appartient en propre. Si l'on en excepte la première expérience publique faite à Annonay, devant les Etats du Vivarais, tous les principaux événements de cette histoire ont eu Paris pour théâtre.

La première montgolfière montée est partie le 21 octobre 1783 des jardins de la Muette. Louis XVI et Montgolfier, inquiets des résultats de l'expérience, voulaient la faire faire par deux condamnés à mort. L'intrépide Pilatre de Rozier s'indigna de cette timidité : Non, dit-il, ce ne seront pas de vils criminels qui auront la gloire de s'élever les premiers dans les airs. Et il obtint de partir avec le marquis d'Arlandes.

Le premier ballon gonflé au gaz hydrogène est parti six semaines après du jardin des Tuileries, sous la direction du savant physicien Charles.

C'est sur le terrasse des Feuillants que Contelli a expérimenté pour la première fois l'usage qu'on pourrait faire des ballons captifs pour observer les mouvements de l'ennemi.

C'est sur les plateaux de Meudon qu'à été rétablie la première école aéronautique.

C'est à l'ancien jardin de Tivoli que Garnerin a fait, pour la première fois, usage d'un parachute pour descendre des hauteurs de l'atmosphère.

C'est de l'enceinte de l'Hippodrome que partit, en 1852, emportant dans les airs la première machine à vapeur qu'on ait vu installer dans la nacelle d'un ballon, Henri Giffard, qu'Emile de Girardin, croyant le problème de la direction des ballons résolu, appela le lendemain " le Fulton de la navigation aérienne."

C'est sur la place du Carrousel enfin que Paris a vu, en 1878, fonctionner, par les soins du même ingénieur, le plus gros ballon qu'on ait vu. Cette moustrueuse machine qui cubait près de 25,000 mètres et à l'aspect de laquelle on dit qu'un ministre s'écria naïvement : Si j'avais su que c'était si gros, jamais je n'aurais donné l'autorisation.

L'aérostation, comme on le voit, appartient donc en propre à Paris. Hier on faisait tout naturellement un retour vers le passé, on se rappelait l'enthousiasme sans exemple que la découverte provoqua. Jamais inventeur n'a plus joui de sa gloire que Montgolfier. Ce fut une explosion d'admiration, un délire d'espérances plus folles les unes que les autres. L'humanité eut conscience que son domaine venait de s'agrandir démesurément, et dans sa joie les conséquences de cette conquête lui parurent incalculables. Beaucoup de gens crurent que le Monde allait être bouleversé, les frontières allaient tomber devant le nouveau mode de locomotion, toutes les nations allaient fraterniser dans les airs ; on songea aux parties du monde qui n'étaient pas encore explorées, il n'y avait plus qu'à aller en prendre le panorama: on parla de faire le tour du monde ; quelques esprits pieux s'effrayèrent, ils considérèrent la nouvelle invention comme un défi à la puissance divine. L'homme en montant au ciel devenait dieu lui-même.

Au point de vue patriotique, on crut que la France ne pouvait manquer de tirer une puissance nouvelle de l'engin qu'un de ses enfants venait de trouver. On chanta :

Les Anglais, nation très fière,
S'arrogent le droit des mers.
Les Français, nation légère,
S'emparent de celui des airs.

L'ivresse fut commune à toutes les classes de la société. La plupart des grands seigneurs du temps organisèrent des ascensions ; des princes du sang, le comte d'Artois, le duc de Chartres, voulurent monter en ballon. On vit de grandes dames rester, un jour d'ascension, sous une pluie battante sans songer à mettre leurs riches toilettes à l'abri. Charles raconte que, pendant son premier voyage, il entendait le peuple crier au-dessous de lui avec un attendrissement qui leur mit les larmes aux yeux à lui et à son compagnon : — Nos bons amis, n'avez-vous pas peur ? N'êtes-vous pas malades ? Dieu, que c'est beau ! Nous prions Dieu qu'il vous conserve. Adieu, nos bons amis !

Hélas ! ces beaux jours n'ont pas eu de le lendemain, les espérances se sont évanouies, on a passé d'un extrême à l'autre, et aujourd'hui celui qui s'occupe de ballons est un homme qui donne des inquiétudes à sa famille. Comme moyen pratique de locomotion, les progrès qu'à faits l'aérostation sont insignifiants. On n'est pas beaucoup plus avancé qu'au premier jour. Les ballons de nos aéronautes sont construits d'après les principes que Charles créa de toutes pièces pour le premier ballon qu'il monta en 1783. Comme lui, on emprisonne le ballon dans un filet et on suspend la nacelle au bout de ce filet; l'enduit de caoutchouc dont il se sert pour rendre l'étoffe imperméable est toujours en usage ; quand on veut monter, on jette du lest comme lui ; quand on veut descendre, on ouvre une soupape pour laisser échapper le gaz comme lui, et quand on veut mesurer la hauteur où l'on se trouve, comme lui encore, on a recours au baromètre.

Dès 1784, Blanchard traversa le détroit du Pas-de-Calais et ce n'est que quatre ving-dix-huit ans plus tard, c'est-à-dire au commencement de cette année, que le voyage a été refait par le colonel Burnaby. Dès les premières années de la découverte également, on essaya pour diriger les ballons de tous les systèmes que nous voyons de temps en temps reparaître.

Blanchard adapta a son ballon des rames, Martinville, des voiles, Deghen, des ailes, Petin, des plans inclinés. Devant des insuccès répétés, la curiosité s'est lassée ; le public a aujourd'hui son opinion faite sur la direction des ballons ; les nouvelles tentatives le font sourire et il en classe les auteurs avec les chercheurs de la quadrature du cercle parmi ces hommes inoffensifs envers lequels on use du procédé de vaudeville : Flattons sa manie !

L'aérostation militaire elle-même, après les services rendus à Fleurus, est tombée en discrédit. Avec tout son génie, Napoléon aimait peu les inventeurs. On sait comment il accueillit Fulton ; il ne marqua pas moins de dédain pour la découverte de Montgolfier. Il en amusa les Arabes en Egypte, il s'en servit comme divertissement dans les grandes fêtes officielles, mais on ne voit pas qu'il ait jamais songé à l'utiliser dans ses campagnes. Il avait, dit-on, contre les ballons une aversion toute particulière. Lors du sacre, un ballon libre, lancé par Garnerin, alla en une nuit de Paris à Rome, où il s'accrocha au tombeau de Néron. Néron, Napoléon, ce rapprochement fournit matière à quelques épigrammes qui arrivèrent jusqu'aux oreilles du grand homme. Il ne pardonna jamais à l'aérostation, et Garnerin tomba en disgrâce. Il a fallu le siège de Paris pour rappeler à la France oublieuse le souvenir de ces guerres de la Révolution où la présence du ballon captif frappait d'une crainte superstitieuses les soldats ennemis, qui se sentaient incessamment observés par lui.

A point de vue scientique l'invention de Montgolfier n'a du moins pas déçu les espérances. Elles a permis de sonder les profondeurs du ciel, la physique lui doit de grands progrès, certainement elle lui en devra encore. Les travaux des aèrostiers ne sont donc point inutiles : même en se contentant de perfectionner les procédés actuellement en usage, même en ne faisant qu'acquérir l'expérience des voyages aèriens par des ascensions répétées, ils servent la science, car les savants qui continuent les recherches de Blot et de Gay Lussac profitent de ces perfectionnements et de cette expérience.

L'ascension la plus longue comme chemin parcouru a été faite par M. Rollier, qui, parti de Paris pendant le siège, est allé tomber en Norvège, à plus de 1,700 kilomètres de son point de départ.

L'ascension la plus longue comme durée de temps est la première ascension du *Zénith*, qui était monté par MM. Sivel, Crocé-Spinelli, Gaston et Albert Tissandier et Jobert. Parti le 23 mars 1875 de la Villette, il débarqua le lendemain, près d'Arcachon, après être resté en l'air 22 heures 40 minutes. L'ascension la plus rapide a été faite MM. Gaston Tissandier et de Fonvielle qui, le 7 février 1859, ont fait 80 kilomètres en 35 minutes. L'ascension la plus haute a été la seconde ascension du *Zenith*, qui se termina par une catastrophe, le 15 avril 1875. MM. Sivel, Crocé-Spinelli et Gaston Tissandier montèrent jusqu'à 8,600 mètres; les deux premiers périrent par suite de la difficulté de respirer à de telles hauteurs. Un savant anglais, M. Glaisher, dit être allé à 8,838 et même à 11,000 mètres mais ces chiffres sont contestés.

Si le public est devenu fort sceptique à l'endroit de l'aérostation, il existe plusieurs groupes de convaincus qui ne désespèrent point de la faire sortir de l'état stationnaire où elle végète depuis un siècle. On ne compte pas moins de quatre sociétés aérostatiques en France, la Société de navigation aérienne, l'Académie d'aérostation météorologique, la Société d'expériences aérostatiques et l'école d'aérostation française, qui est de fondation toute récente. C'est un total de cinq cents personnes qui s'occupent plus ou moins activement de ce qu'on a appelé la conquête de l'air.

Ces conquérants se partagent en deux écoles, ceux qui cherchent la solution du problème dans des appareils qui imiteraient les mouvements de l'oiseau et seraient plus lourds que l'air, ceux qui croient à la direction des ballons.

Les premiers se trouvent plutôt dans la Société de navigation aérienne. Ce sont pour la plupart des ingénieurs fort sérieux. M. Napoli, qui en est le président a annoncé hier au banquet de la salle Saint-Marc qu'il croyait le jour proche où la navigation aérienne deviendra une glorieuse vérité. La Société fait en ce moment des expériences fort intéressantes sur la résistance de l'air. Elle a un journal, l'*Aéronaute*, qui paraît depuis une quinzaine d'années et qui est actuellement rédigé par M. Gaston Tissandier. Le directeur en est M. Hureau de Villeneuve, un chercheur qui a l'avantage d'être riche, Un jour, il construisit une petite machine qui s'élevait en l'air; on crut que c'en était fait, que l'aviation était trouvée. Il reproduisit la machine en grand, mais il n'a jamais essayé de la faire fonctionner en public, il en avait sans doute, entre temps, découvert les défauts.

Les partisans de la direction des ballons se trouvent plutôt dans l'académie et dans la société d'expérience. Giffard était leur dieu ; tant qu'il a vécu ils ont cru en lui. A leur avis, les expériences de 1852 et de 1855 avaient été concluantes. Avec l'hélice que manœuvrait la machine à vapeur qu'il emportait dans la nacelle, il était parvenu à faire dériver le ballon de la direction du vent. Peu, il est vrai, mais suffisamment pour que le priucipe fût considéré comme acquis. Il ne restait qu'à perfectionner l'appareil; devenu immensément riche par l'exploitation de son injecteur, Giffard en parlait beaucoup; il s'en occupa fréquemment ; il disait à ses amis qu'il espérait arriver à faire faire à un ballon 35 kilomètres à l'heure dans une direction donner.

On le pressait de recommencer ses expériences ; il recula toujours et son hésitation venait sans doute de ce que lui non plus ne croyait plus à son invention. Il est mort sans même laisser un legs aux sociétés aérostatiques, comme tout le monde s'y attendait, et les partisans de la direction des ballons sont un peu découragés. Pas tellement, cependant, qu'il n'y ait personne pour essayer de prendre la place de Giffart. Il se prépare, à Villeneuve-Saint-Georges, un immense ballon dans la sacelle duquel est installée également une machine à vapeur. Dans quelques jours on le lancera. Si grand qu'ait été le mystère de ces préparatifs, le secret en a été trahi et on en parlait rue Saint-Marc.

C'est l'académie qui avait organisé le banquet. Il y avait 80 convives, parmi lesquels deux membres de la famille Montgolfier. Au dessert, on a beaucoup toasté. M. Tissandier a rappelé le souvenir des martyrs de l'aérostation, parmi lesquels Croce-Spinelli et Sivel sont morts à ses côtés. M. Wilfrid de Fonvielle a exposé les services que l'aérostation a rendus à la science et fait entrevoir les perspectives que l'emploi de l'électricité ouvre à la navigation aérienne. On a précisément expérimenté dans la salle un appareil de l'invention de M. Mangin, à l'aide duquel les ballons pourront être éclairés la nuit sans danger d'explosion par une lumière électrique qui servira en même temps à transmettre des signaux.

La société d'expériences aerostatiques s'est separée, il y a trois ans, de l'académie. Elle possède au No. 100 de la rue Lepic un observatoire météorologique, dont le local a été mis à sa disposition par le docteur Guiby. Elle a pour principe de faire le plus d'ascensions possibles, afin de familiariser un grand nombre de personnes avec ce mode de locomotion. Elle a fondé des comités à Nantes, à Lyon, à Marseille et à Reims ; son ambition est d'en avoir sur les principaux points du territoire et de les associer à des comités colombophiles, afin de pouvoir assurer les communications partout en cas d'une nouvelle invasion. Elle perfectionne le plus qu'elle peut son outillage, deux de ses membres ont découvert un vernis beaucoup plus léger que le caoutchouc et qui ne cuit pas l'étoffe comme le vernis à l'huile de lin. M. Jovis a inventé un frein qui permet d'arrêter les ballons en pleine mer. Elle a fait une étude approfondie des courants aériens et se croit en mesure de conduire un ballon dans une direction indiquée d'avance.

Pour montrer tous les progrès qu'elle a réalisés en aéronautique M. Jovis, qui la préside, voudrait célèbrer l'anniversaire de 5 juin 1783, jour où le premier ballon fut lancé dans les airs, en essayant de traverser la Méditerranée. Seulement il faudrait 30,000 francs pour construire le ballon. M. Jules Ferry s'était montré disposé à les donner ; 150 députés ou senateurs avaient recommandé M. Jovis, mais aujourd'hui M. Duvaux fait le sourde oreille. Peut-être hésite-t-il devant la responsabilité encourue en cas de catastrophe. Le projet est pourtant bien séduisant.

Pour en finir avec cette revue aérostatique à propos du centenaire, disons que l'école des aérostiers militaires de Mendon fondée par la Convena été rétablir après 1870. Un budget annuel de 240,000 francs lui est consacré, le capitaine Renard la dirige actuellement et il a un nombreux personnel sous ses ordres. Ce qui se fait dans cette école on saurait le dire, les travaux sont tenus absolument secrets.

BULLETIN SANITAIRE
D'ALEXANDRIE.

Du 2 Décembre 1882.
Mortalité générale.

Hommes	5
Femmes	5
Garçons	7
Filles	12
Total...	29
Avortements	2
Causes des décès.	
Maladies ordinaires...	29
Naissances (indigènes).	
Garçons	10
Filles	8
Total...	18
OBSERVATIONS.	
Indigènes	25
Européens	4
Total...	29

Alexandrie, le 4 Decembre 1882.

DÉPARTS DES MALLES POUR L'ÉTRANGER
Du 3 au 9 Décembre 1882.

PAQUEBOTS.	VOIES.	JOURS.	OBJETS Ordin.	OBJETS Recom.	MANDATS. Jours.	MANDATS. Heures.
			heures.	heures.		
Autrichien	Corfou	Mardi	3 soir	2½ soir	Mardi	Midi
Autrichien	Leros	Mardi	—	—	—	—
Messageries	Naples	Mardi	8 mat.	7½ mat.	Lundi	6 soir
Anglais	Chypre	Merc.	8 soir	—	—	—
Anglais	Brindisi	Merc.	—	—	—	—
Autrichien	P.-Saïd	Vendr.	10 mat.	9½ mat.	—	—
Russe	Smyrne	Vendr.	11 mat.	10½ mat.	—	—
Russe	Syra	Vendr.	—	—	—	—
Italien	Catane	Samedi	8 mat.	7½ mat.	Vendr.	6 soir
Khédivié	Pyrée	Merc.	9 mat.	8½ mat.	Mardi	6 soir
Messageries	P.-Saïd	Samedi	—	—	—	—
Fraissinet	Malte	Diman.	—	—	—	—
Rus e	P.-Saïd	Diman.	11 mat.	11½ mat.	—	—
Egyptien	—	—	—	—	—	—

Le Propriétaire-Directeur :—A. V. PHILIP.
THE EGYPTIAN GAZETTE Printing Office, Boulevard de Ramleh, Alexandria.

FIRE INSURANCE.

Norwich Union Fire Insurance Society,
(ESTABLISHED IN 1797)
AMOUNT INSURED:—£125,000,000.
Unquestionable Security.—Large Reserve Funds.—Losses settled with promptitude and liberality.
PRINCIPAL OFFICES:—LONDON, 50, FLEET STREET,—NORWICH, SURREY STREET.
Agents for Egypt: R. J. Moss & Co., ALEXANDRIA.
At CAIRO apply to Messrs. SCHNEIDER & ZAHN.

R. J. MOSS & Co.

THE MOSS STEAM-SHIP Co., Limited (Messrs JAMES MOSS & Co., Managers, LIVERPOOL).—Weekly departures for LIVERPOOL calling at Malta, taking Goods at through Rates for London, Hull, Glasgow, Hamburg, Rotterdam, Cronstadt, New-York, Boston &c.
S.S. MAGDALA,
expected here to-day, will sail in a few days followed by the
S.S. THEBES.
First Class Passage to Liverpool £15.

THE BRITISH INDIA STEAM NAVIGATION Co., Limited (P. MAC-NAUGHTON, Esq., Secretary, GLASGOW).—Regular communication with Ports of the Red Sea and the East Coast of Africa, Persian Gulf and India (See advertisement below).

THE STAR LINE OF STEAMERS, Limited (Messrs. RATHBONE BROTHERS & Co., Managers, LIVERPOOL), trading between Liverpool, Calcutta, Colombo and London.

THE OCEAN STEAM-SHIP Co. (ALFRED HOLT, Esq., Manager, LIVERPOOL).—To and from the Straits and the Ports of China and Japan.

Messrs. H. BRIGGS, SONS & Co.'s HULL LINE OF STEAMERS.

THE ORIENT LINE OF STEAMERS (Messrs. ANDERSON ANDERSON & Co., Managers, LONDON) to and from Australia.

Agents to Messrs. Geo. W. Wheatley & Co.—Goods forwarded to all parts of the world.

The Standard Marine Insurance Company, Limited. | **The Universal Marine Insurance Company, Limited.**

Messrs. Forwood Brothers & Co., London, Underwriters.
The Liverpool Underwriters Association.
The Norwich Union Fire Insurance Society.
Lighters on hire.—Towage by S. S. MOSQUITO.—Coals always in stock afloat and on shore.
For information in CAIRO, apply to Messrs. SCHNEIDER & ZAHN, Strada della Chiesa Cattolica.

BRITISH INDIA
STEAM NAVIGATION COMPANY, LIMITED.
MAIL AND PASSENGER STEAM SHIPS.
SAILING FROM SUEZ

FORTNIGHTLY TO 1882.	FORTNIGHTLY TO
KURRACHEE & PERSIAN GULF, (Monthly ZANZIBAR) carrying Portuguese Govt. Mails.	COLOMBO, MADRAS, and CALCUTTA, in connection with Co.'s Indian Mail Lines.
Homeward.—S.S. GOA.....18th Dec.	*Homeward.*—S.S. INDIA.....14th Dec.
Outward. —S.S. PATNA.....14th Dec.	*Outward.* —S.S. REWA.....14th Dec.
These Steamers call at ALGIERS and LISBON.	These Steamers call at MALTA.

Queensland Royal Mail Line between London and Brisbane.
MONTHLY CONTRACT SERVICE.
SAILING FROM SUEZ
Calling at ADEN, BATAVIA, COOKTOWN, BOWEN, ROCKHAMPTON, Outward,—and PORT-SAID, Homeward.
Homeward.—S.S. CHYEBASSA.....18th Dec. | *Outward.*—S.S. ALMORA.....6th Dec.

REMARKS.—Surgeons and Stewardesses carried. Ice rooms, Punkahs and every comfort for a tropical climate. Passengers and Cargo booked through, to Continental and American Ports and to all important Ports on Coast of INDIA, PERSIAN GULF, BURMAH, STRAITS SETLEMENTS, EASTERN ARCHIPELAGO PORTS, BATAVIA and QUEENSLAND PORTS to BRISBANE and ZANZIBAR and EAST AFRICAN PORTS to DELAGOA BAY. Rates of Passage money, as below, include table for First and Second class Passengers *only*, but not wines or spirits, which may be had on board for payment. Return tickets available for Six Months from date of landing are issued to Passengers at a reduction of one Fifth, and for Twelve months of one Tenth on the Return passage money. Passengers are allowed to break the voyage at any intermediate Port and proceed by following steamer in which there may be accomodation.

FIRST CLASS RATES OF PASSAGE MONEY FROM SUEZ TO

Jeddah	£ 8 —	Bagdad	£ 60 —	Rangoon	£ 40 —
Hodeidah	„ 12 —	Zanzibar	„ 40 —	Penang	„ 45 —
Aden	„ 15 —	Mozambique	„ 45 —	Singapore	„ 50 —
Kurrachee	„ 31 10	Delagoa Bay	„ 50 —	Batavia	„ 50 —
Bombay	„ 31 10	Colombo	„ 30 —	Cooktown	„ 54 10
Bushire	„ 50 —	Madras	„ 35 —	Townsville	„ 55 11
Bussorah	„ 52 —	Calcutta	„ 37 —	Bowen	„ 56 13

Rockhampton	£ 57 15	Naples	„ 10 10
Brisbane	„ 58 17	Malta	„ 8 —
Algiers	„ 15 —	Lisbon	„ 15 10
Cooktown	„ 54 10	London	„ 15 15

Second Class, Two thirds,—and Deck Passengers, One fourth of First Class Fares.
AGENTS IN LONDON, Messrs. GRAY DAWES & Co., 13, Austin Friar's E.C.
MANAGING AGENTS IN INDIA, Messrs. MACKINNON MACKENZIE & Co., CALCUTTA.
AGENTS AT PORT SAID, for the London, Calcutta and Persian Gulf Lines, Messrs. WORMS JOSSE & Co.,
AGENTS AT PORT SAID, for the London and Queensland Line, Messrs. WILLS MANCHE & Co.
AGENTS AT CAIRO, for *all* Lines, Messrs. THOS. COOK & SON.
AGENTS AT ALEXANDRIA, for ditto, R. J. MOSS & CO.
For further particulars Freight or Passage apply to
G. BEYTS & Co., SUEZ.

Anchor Line Steamers
HENDERSON BROTHERS, GLASGOW.
Fortnightly sailings between GLASGOW, LIVERPOOL & BOMBAY.
First Class Passenger Steamers carrying Surgeons and Stewardesses.
Booking Passengers and Cargo through to CONTINENTAL and AMERICAN PORTS.
DEPARTURE from SUEZ.—Homeward.
S.S. AUSTRALIA, on or about the 17th Dec., for LIVERPOOL.—First Class Fare to NAPLES 10 guineas, MARSEILLES 12 guineas, LIVERPOOL 15 guineas.
DEPARTURE from SUEZ.—Outward.
S.S. ALSATIA, on or about the 16th Dec. direct for BOMBAY.—First Class Fare 30 Guineas.
S.S. ....., on or about the 16th Dec. for CALCUTTA.
Agents at ALEXANDRIA, Messrs. HEWAT & Co.
For further particulars freight or passage apply to
G. BEYTS & Co., SUEZ.

CLAN LINE STEAMERS.
CAYZER IRVINE & Co., LONDON, LIVERPOOL and GLASGOW.
REGULAR FORTNIGHTLY SAILINGS BETWEEN
GLASGOW LIVERPOOL & BOMBAY.
First Class Passenger Steamers specially built for the trade, carrying Surgeons and Stewardesses.
Passengers and Cargo booked through to EUROPE CONTINENT and AMERICA.
DEPARTURE FROM SUEZ.—Outward.
S.S. CLAN STUART, on or about the 15th Dec., direct to BOMBAY.—FARE: £30.
S.S. CLAN MACLEAN, on or about the 17th Dec., for CALCUTTA.
DEPARTURE FROM SUEZ.—Homeward.
S.S. ....., on or about the 15th Dec., for LIVERPOOL.—FARE: £15.
Agents at ALEXANDRIA:—Messrs. HEWAT & Co.
„ PORT SAID:—Messrs. BAZIN & Co.
For further particulars, freight or passage apply to
G. BEYTS & Co., SUEZ.

Feuilleton de l'EGYPTIAN GAZETTE.

(7)

SAUVAGEONNE

PAR

ANDRÉ THEURIET.

Penchée au-dessus du guéridon, elle soulevait la cafetière d'argent et remplissait les tasses. Ainsi posée, le cou infléchi, le bras en l'air, la robe laissant passer sous ses plis tombants une bottine de satin noir, elle présentait, de la nuque, où frisaient des boucles brunes, jusqu'à l'extrémité du talon, découvrant un bout de jupon blanc, un ensemble de lignes élégantes dont le jeune homme suivait avec curiosité les sobres ondulations. Quand Mme Andrienne eût servi tout son monde, elle vint s'asseoir sur un canapé, à côté de Mlle Chesnel qui sirotrait lentement un verre de marasquin.

— Chère madame, dit cette demoiselle en montrant le piano ouvert, ne nous jouerez-vous pas quelques chose ?... Pour moi, j'adore la musique brillante. Quand les mains courent tout le long du clavier et se croisent l'une sur l'autre... oh ! c'est délicieux !

— Excusez-moi, répondit Andrienne, je n'étudie pas depuis lontemps et je n'ai plus de doigts. Mais si vous voulez entendre un peu de bonne musique, priez M. Pommeret de se mettre au piano... Il a un veritable talent et il vous fera plaisir.

Ce n'était pas précisément l'affaire de Mlle Irma, qui avait compté accaparer le garde-général pendant que Mme Lebreton serait au piano, mais elle s'était trop avancée pour reculer et elle joignit ses prières à celles de Mme Adrienne.

— Volontiers, murmura Francis en s'inclinant devant cette dernière.

Il s'assit sur le tabouret, prit un cahier de sonates de Mozart et frappa quelques accords. Dès les premières notes, le curé, qui se couchait régulièrement à dix heures, s'empressa de se lever, salua silencieusement et se retira, son tricorne sous le bras.

Francis Pommeret n'avait pas tourné la tête. Il commençait la sonate en *la* et mettait toute son attention à exécuter le thème avec expression. Il avait un joli talent d'amateur et ne s'en tirait pas mal. Les notes suaves et câlines de la musique de Mozart montaient, légères, dans le salon sonore. Mme Lebreton, tournée vers le piano, les bras croisés, la tête un peu rejetée en arrière, semblait sous le charme de cette musique faite de tendresse et de clarté, qui lui donnait une impression de fraîcheur matinale. Les variations se succédaient ; les notes s'égrenaient, tantôt lentes et caressantes, tantôt allègres et vives comme une envolée d'oiseaux, et Mme Adrienne, en les écoutant, se sentait remuée de cette même joie intime et printanière qu'elle avait éprouvée en se promenant au mois de moi dans les bois d'Auberive.

Il n'en était pas de même de ses hôtes, qui ne comprenaient rien à la musique classique et dont un quadrille tapageur eût mieux satisfait les oreilles peu délicates. Le percepteur sommeillait dans son fauteuil ; sa femme, prévoyant qu'il allait ronfler, se leva de la table de jeu, le tira par le bras, et tous deux, saluant gauchement Mme Lebreton interrompirent le garde-général pour lui sonhaiter le bonsoir.

Francis s'était arrêté.

— Encore ! encore ! murmura la veuve, qui rentrait après avoir reconduit le couple.

Elle s'était rassise sur le canapé et regardait avec des yeux suppliants le jeune homme, qui s'était retourné vers elle.

Il lui obéit, et feuilletant un second cahier, il commença une polonaise de Chopin. Cette musique passionnée, tantôt fougueuse et emportée comme une galopade de chevaux sauvages, tantôt triste et pénétrante comme une plainte humaine, acheva de charmer Mme Lebreton. Elle était si bien en harmonie avec sa nature concentrée et ardente ! Ces notes tumultueuses ou mélancoliques éveillaient un écho dans son cœur, fermé jusqu'alors comme un jardin clos de hauts murs où pousse mystérieusement une flore ignorée. Mme Adrienne s'oubliait à suivre ces rythmes heurtés et capricieusement impétueux, et elle oubliait aussi ses convives. Mlle Irma battait du menton et de la main la mesure à contre-temps, et étouffait des bâillements multipliés ; la partie de dominos était terminée ; le juge de paix le notaire et sa femme vinrent saluer la maîtresse de la maison, et Mlle Chesnel, pour ne pas revenir seule, se décida à les accompagner ; mais avant de partir, ils allèrent tous, malicieusement, l'un après l'autre, souhaiter le bonsoir au garde-général, qui, agacé par ces salutations intempestives, frappait les touches avec un redoublement d'énergie. Enfin ils s'éloignèrent et sortirent par le jardin, sans que Francis quittât le piano. Quand il eût terminé le morceau, il se retourna et se trouva seul avec Mme Lebreton, qui rentrait dans le salon encore vibrant des sonorités de la polonaise.

— Ils sont tous partis, dit Adrienne un peu effarouchée ; la musique les a mis en déroute... Excusez-les, ils n'y entendent rien.

— J'ai peut-être aussi abusé de la permission, répondit Francis en se levant comme à regret, et je crains d'avoir été indiscert.

— Au contraire, vous m'avez fait grand plaisir,

— Vous êtes trop aimable, madame, pour parler autrement, mais...

— Je dis toujours ce que je pense... Quand vous me connaîtrez mieux, vous ne vous en apercevrez que trop... Vous partez ? ajouta-t-elle, en le voyant se lever... Je ne vous retiens pas, car je crois qu'il est tard.

— Il n'est que dix heures, hasarda hypocritement Francis.

Elle ne répondait pas, partagée entre la crainte du qu'un-dira-t-on et un vague désir de prolonger ce tête-à-tête non prémédité. Le jeune homme ne faisait plus mine de prendre son chapeau, et Adrienne, indécise, embarrassée, s'était décidée à se rasseoir.

— Je crains, murmura-t-elle timidement, que nos soirées ne vous paraissent un peu lourdes et que vous ne vous ennuyez à la Mancienne.

— Oh ! madame, protesta-t-il en se rasseyant à son tour, c'est à vous que je dois les seules bonnes heures que j'aie passées depuis que je suis ici.

— Auberive vous déplaît ?

— Beaucoup moins maintenant... Mais, de février en avril, j'y ai trouvé les journées démesurement longues !

Tout en parlant, il l'enveloppait d'un regard presque amoureux ; en relevant les yeux, elle surprit ce regard et rougit. Elle songeait que c'était justement à la fin d'avril qu'ils s'étaient rencontrés pour la première fois. Y avait-il une secrète intention dans le soin qu'il avait pris de dater de cette époque la fin de ses ennuis à Auberive ? Elle se sentait de plus en plus embarrassée de se trouver seule avec ce jeune homme dans le grand salon devenu subitement désert. Comme les personnes dévotes, timides, et peu habituées aux hasards de la vie mondaine, ce tête-à-tête qu'elle avait étourdiment provoqué lui causait maintenant des terreurs chimériques. Elle se montait l'imagination et devenait nerveuse. Elle osait à peine bouger, et la vaste pièce s'emplissait d'un silence périlleux, sur lequel se détachait le murmure sourdement saccadé des grillons du jardin et le menu bruit de l'huile montant dans les lampes. — Une lumière blonde baignait Mme Adrienne ; elle dorait ses joues, allumait un éclair humide dans ses yeux bruns et mettait des reflets mouillés sur le satin noir de sa jupe. Francis Pommeret la trouvait en ce moment très séduisante ; mais il était à cent lieues de méditer les entreprises hardies qui s'étaient présentées à l'imagination craintive de Mme. Lebreton. Entre lui, modeste petit fonctionnaire, vivant maigrement de ses appointements, et la riche et imposante veuve d'un maître de forges millionnaire, il y avait une distance qui lui paraissait trop disproportionnée. Essayer de la franchir par un de ces coups d'audace qui réussissent parfois, c'était risquer de se faire éconduire honteusement et de compromettre même sa situation à Auberive. Il était bien trop circonspect pour jouer tout son avenir sur une seule carte ; néanmoins, à cette heure avancée de la soirée, pendant ce tête-à-tête inattendu avec une femme jeune encore, à la fois élégante dévote, à laquelle l'inconnu et le fruit défendu donnaient un attrait singulièrement capiteux, il lui montait par intervalles au cerveau des bouffées de désir, des tentations timidement et lentement caressées. Il se disait : " Si j'osais pourtant !... On a vu des choses plus étonnantes... Qui sait ? "

Les effarouchements d'Adrienne redoublaient. N'osant ni rester assise ni congédier son hôte, elle alla machinalement vers la porte fenêtre ouverte sur le jardin :

— Quelle belle nuit ! fit-elle d'une voix assourdie en se retournant vers Francis : voyez donc comme le parc est éclairé !

(A suivre.)